

CONSEIL DU 15<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT  
LUNDI 3 DECEMBRE 2012

*-Transcription des débats-*

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Gilles Alayrac, José Baghdad, Claude Barrier, Catherine Bessis, Pascale Bladier-Chassaigne, Jean-Marc Boulenger de Hauteclocque, Alain Brousseau, Catherine Bruno, Sylvie Ceyrac, Thomas Chalumeau, Guy Coudert, Daniel-Georges Courtois, Gérard d'Aboville, Claude Dargent, Claire de Clermont-Tonnerre, Pascale de Zordi, Jean-Raymond Delmas, Marie-Caroline Douceré, Ghislène Fonlladosa, Gérard Gayet, Valérie Giovannucci, Florence Hatey-Marschal, Jean-Manuel Hue, Fatima Lalem, Jean-François Lamour, Franck Lefevre, Jérôme Loriau, Corinne Lucas, Hélène Macé de Lepinay, Françoise Malassis, Jacqueline Malherbe, Catherine Margueritte, Hubert Martinez, Jean-Baptiste Menguy, Philippe Mouricou, Marie-Hélène Piétranico, Isabelle Roy, Véronique Sandoval, Gérard Sarracani, Anne Tachène, Marie Toubiana.

Sont absents et excusés :

Mesdames et Messieurs : Catherine Bessis-pouvoir à Gilles Alayrac-, Agnès de Fressenel-pouvoir à Pascale Bladier-Chassaigne-, Louisa Ferhat -pouvoir à Hubert Martinez-, Anne Hidalgo -pouvoir à Claude Dargent-, Grégoire Lucas -pouvoir à - Françoise Malassis-, Géraldine Poirault-Gauvin -pouvoir à Catherine Margueritte.

Sont Absents :

Mesdames et Messieurs Anne-Charlotte Buffeteau, Pierre Charon, Joëlle Chérioux, Fabrice Rousseau.



**1. Désignation des secrétaires de séance.**

**Monsieur le Maire :** En l'absence d'Anne-Charlotte Buffeteau, Marie-Caroline Douceré sera secrétaire de séance et Thomas Chalumeau.



**2. Adoption du procès verbal du Conseil d'arrondissement du 8 octobre 2012.**

**Monsieur le Maire :** Il est adopté. Merci.

Je vous propose de joindre les deux projets de délibération qui ouvrent la séance de notre Conseil, les 3 et 4 puisqu'ils concernent tous deux l'immeuble communal du 3-5 rue Oscar Roty.



**3. 2012 DLH 14 - Location par bail emphytéotique au profit de la RIVP, de l'immeuble communal 3-5 rue Oscar Roty.**



**4. 2012 DLH 259 - Réalisation par la RIVP d'un programme de construction comportant 6 logements PLA-I, 17 logements PLUS et 6 logements PLS, 3-5 rue Oscar Roty.**

**Monsieur le Maire :** Madame de Clermont-Tonnerre.

**Claire de Clermont-Tonnerre :** Merci Monsieur le Maire. Avant de présenter l'amendement je voulais dire qu'il est dommage qu'une fois de plus on ait appris l'existence de ce projet par la convocation au jury d'architecture, jury auquel j'ai participé, à l'un des deux en tout cas puisque pour le premier nous avons été prévenus la veille pour le lendemain et que le projet qui va voir le jour au 3-5 rue Oscar Roty est particulièrement hideux. Nous l'avons choisi par défaut. Pour ceux de mes collègues qui ne le connaissent pas, je vous montre ce visuel qui vous donne une idée de ce que les riverains d'en face et les habitants de la rue auront comme perspective devant chez eux.

J'en viens maintenant à l'amendement par lequel nous demandons comme la plupart des projets qui nous sont soumis ici, que le tiers de logements PLS soit

respecté et que sur ce projet, nous ayons 9 logements en PLS, conformément aux engagements qu'avait pris le Maire de Paris et à ce qui avait été dit lors des débats sur le PLH. Merci.

*Monsieur le Maire* : S'il n'y a pas d'autres interventions, Madame Tachène et ensuite nous passerons au vote de l'amendement et du projet.

*Anne Tachène* : Mes chers collègues, Victor Hugo a déclaré que l'idéal des architectes était parfois singulier. L'architecte de la rue de Rivoli avait eu pour idéal la trajectoire d'un boulet de canon. Je ne sais pas quel idéal avait l'architecte de ce projet, mais à voir le visuel de ce projet, comme vient de le dire Claire de Clermont-Tonnerre, il est sans doute complexe et sinueux.

Je ne reviendrai pas sur l'absence de concertation de cette disposition. Elle est rappelée de façon récurrente. Je ne reviens pas non plus sur les demandes réitérées d'équipements collectifs ni sur les demandes récurrentes du respect de l'engagement du Maire de Paris quant à la répartition de 2/3 de logements sociaux pour 1/3 à destination des classes moyennes.

Je voudrais saluer le travail fait par la Mairie du 15<sup>ème</sup> pour essayer d'améliorer les choses. Je vais peut-être laisser Claire de Clermont-Tonnerre vous présenter l'amendement. Bien évidemment, ce vœu est tout à fait approprié. Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : Merci. Nous avons là un projet de construction de logements sociaux auquel nous ne sommes pas opposés. Même si au départ nous avions proposé sur ce terrain la réalisation d'une école qui manquait dans le secteur, mais la Ville a décidé de réaliser cette école rue Dombasle, pourquoi pas ? J'observe que le terrain n'était pas adapté pour la réalisation d'une école. Actuellement, nous y avons le SAMU social qui a été implanté par la Ville voilà maintenant un an et demi peut-être, et qui heureusement depuis quelque temps, est ouvert 24h/24h comme c'était la demande des riverains. Ainsi le SAMU social qui est implanté à cet endroit a vocation à revenir dans son arrondissement d'origine, le 11<sup>ème</sup> quand les travaux y seront terminés et c'est ce bâtiment qui sera réalisé. La demande qui est la nôtre est d'augmenter la part de logements intermédiaires PLS par rapport au nombre initial pour aboutir à un tiers. Monsieur Dargent.

*Claude Dargent* : Une question de forme simplement. Je ne vois pas où est l'article 1. Dans cet amendement, on nous propose la modification, peut-être faudrait-il regarder cela d'un peu près ?

Le deuxième élément c'est toujours la même chose à savoir que la part d'un tiers des logements à destination des classes moyennes ne s'est jamais entendu opération par opération.

Tout dépend du contexte immobilier de l'environnement où sont implantés les différents logements sociaux en l'occurrence, là, il est apparu que dans le quartier où on se situait, on pouvait augmenter un peu la part de PLUS au détriment du PLS.

Dernier point : S'agissant de ce que vous appelez la « sociologie du 15<sup>ème</sup> » qui présente une surreprésentation des classes moyennes comme je peux le lire, ce à quoi nous devons être attentifs, c'est aussi évidemment à la composition des demandeurs de logements sociaux. Or, il se trouve que si les classes moyennes sont sous-représentées nous dites-vous dans l'arrondissement, elles sont très surreprésentées dans les demandes et il me semble qu'il faut adapter autant que faire se peut, l'offre de logements à la demande.

*Monsieur le Maire* : Nous avons ce débat à chaque fois que ce type d'amendement est proposé. Nous considérons, pour notre part, que beaucoup d'habitants, de familles appartenant sont découragés et ne déposent pas de demande parce qu'elles savent que ce ne sera pas possible. Les comptes sont difficiles à faire. Nous restons chacun sur nos positions.

En revanche, l'article 1 figure dans le projet DLH 259, car nous avons décidé de joindre les deux projets puisqu'ils évoquent la même affaire mais dans le n°4 DLH 259, dans le dispositif où vous avez 6 articles, l'amendement est rattaché au 259.

Je mets au vote l'amendement.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Il est adopté.

Je soumetts aux voix le projet de délibération amendé.

Qui est pour ? Qui est contre ? La gauche. Abstention ?



*5. 2012 DLH 151 - Réalisation par Paris Habitat OPH d'un programme de construction neuve comportant 75 logement PLUS, 2 logements PLUS CD, 36 logements PLAI et 37 logement PLS, 25-27 avenue Bartolomé, 5-7 avenue de la Porte de Plaisance, 4-10 rue Theuriet.*

*Monsieur le Maire* : Monsieur Lamour.

*Jean-François Lamour* : Merci Monsieur le Maire. C'est un sujet que nous avons à plusieurs reprises abordé en conseil d'arrondissement, mais également en conseil de quartier quand cela était possible et ce projet de construction pose un réel problème. Je me permettrai, Monsieur Dargent, de reprendre immédiatement les propos que vous avez tenus sur la précédente délibération.

Vous nous faisiez remarquer que tout dépendait du quartier où on se situait dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement pour prévoir une sorte de répartition entre les différents types de logements. A cet endroit du 15<sup>ème</sup>, peut-être ne le savez-vous pas Monsieur Dargent, il y a sur les micros quartiers qui sont représentés par une dénomination un peu barbare qui s'appelle « les iris » qui sont une dénomination venant de l'INSEE, plus de 94 % de logements sociaux dans ces quartiers.

Comment peut-on imaginer constituer ainsi une sorte de ghetto ? Il aurait mieux valu, sur cette parcelle, construire un certain nombre d'équipements publics qui nous manquent, culturels nous l'avons souvent demandé, sportifs aussi, des équipements liés à la petite enfance, il y en a également un grand besoin dans cette partie de l'arrondissement, il n'y a qu'à voir les flux de population et de jeunes enfants qui recherchent une crèche. Il y a plus de 2 000 demandes de places non pourvues dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement et je me tourne vers votre adjointe en charge de la petite enfance, Françoise Malassis.

Vous tenez absolument à atteindre les 20% de logements sociaux à l'orée de 2014 et cela, à n'importe quel prix. Or, on le voit bien, cette construction en particulier crée un véritable trouble et une vraie crispation des riverains parce que de l'autre côté du boulevard Lefebvre, aux Périchaux, il y a, vous le savez, un certain nombre de problèmes encore une fois d'incivilités, de sécurité et c'est assez surprenant de vous voir réagir au travers d'un vœu aujourd'hui même alors que depuis plusieurs mois, nous alertons le Maire de Paris, sa Première Adjointe sur la réalité de la vie dans ce quartier et dans ces locaux sociaux.

Réellement, je crois que cette construction qui doit se situer sur l'ancienne emprise du laboratoire des Ponts et Chaussées est une véritable erreur, une sorte de bombe à retardement que vous êtes en train de créer et qui va nous poser des problèmes dans les années qui viennent car ils ne seront absolument pas intégrés dans le tissu social et urbanistique tel qu'il existe aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas en permanence, créer ces ghettos et je vous incite à regarder car il y a des rediffusions régulières d'un débat que j'ai eu avec quelqu'un que vous connaissez bien, Monsieur Jean-Marc Germain, Député des Hauts-de-Seine qui connaît bien ce quartier et qui faisait remarquer justement, quand on évoquait le logement, qu'il ne fallait pas créer de ghettos et qu'il ne fallait en aucun cas empiler les logements sociaux les uns sur les autres.

Je lui ai dit que c'était une parole pleine de sagesse. Je crois, Monsieur Dargent et je parle également à la majorité municipale, que vous devriez vous inspirer de ces paroles pleines de sagesse.

*Monsieur le Maire : Monsieur Alayrac.*

*Gilles Alayrac :* Chacun ne sera pas surpris que pour notre part, c'est plutôt une satisfaction de voir arriver enfin dans le débat et au vote de notre Conseil et bientôt au Conseil de Paris ce projet qui est un projet important puisqu'il va permettre de répondre à un grand nombre de familles qui sont aujourd'hui dans une situation difficile eu égard au logement. Vous ne semblez pas vouloir prendre en compte cette catégorie de Parisiens. Ils existent, ils sont parmi les 120 000 demandeurs de logements et nous avons l'impérieuse obligation de leur fournir une réponse et dans les 48 logements en accession à la propriété et les 150 logements de Paris Habitat, il y aura pour ces familles-là, une réponse positive à leurs besoins.

D'abord, une première observation. Vous semblez également oublier que le laboratoire central des Ponts et Chaussées qui va quitter les lieux dans les jours qui viennent si ce n'est fait d'ailleurs, impose de par la loi un engagement national pour le logement, que cette propriété foncière et immobilière appartient à l'Etat soit affectée à la construction de logements sociaux. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est une loi de 2006 qui a été votée alors que vous étiez d'ailleurs aux responsabilités à l'époque.

Deuxième observation. Monsieur Lamour évoque le trouble et la crispation. Mais à qui la faute, mes chers collègues, si ce n'est à vous-même de souffler sur les braises plutôt que d'expliquer quel est ce projet plutôt que de faire de la pédagogie, non. Vous le critiquez, le dénaturez, le caricaturez à dire vrai, d'un point de vue politique, on va dire que vous pensez sans doute y trouver votre compte. Je vous laisse la responsabilité de ce comportement, mais sachez qu'ici, personne n'est dupe et en tout cas, pas les élus de gauche.

Ensuite, Monsieur Lamour évoque également la sécurité et des incivilités. Voilà donc le logement social a pour effet, mes chers collègues, automatiquement, de provoquer de l'insécurité et de l'incivilité. Il faut le dire. Vous n'êtes pas pour le logement social. C'est une position que vous pouvez tenir, affirmer et défendre, peu m'importe. Ça n'est pas philosophiquement notre position mais ne vous abritez pas derrière des positions un peu philanthropiques qui consistent à dire : « Nous travaillons pour les classes moyennes ». Non, vous pensez que le logement social, c'est l'insécurité et l'incivilité. Cela fera plaisir aux gens qui vivront dans ce quartier.

Vous évoquez également, Monsieur Lamour, un ghetto. Je vous demande de proposer d'autres quartiers ou d'autres parcelles où nous pourrions construire autant de logements. J'observe personnellement que ce projet est plutôt équilibré. Quand il n'y a pas d'accession à la propriété, vous pourriez le remarquer. Là, il y en a. Il y aura 48 familles qui pourront acheter leur logement. Il est équilibré aussi si on veut bien regarder le type de loyers. 75 logements PLUS ce sont des loyers mensuels à 6,44 € le m<sup>2</sup>, ce sont les HLM traditionnels. Mais ce n'est pas cela simplement c'est aussi 37 logements PLS pour les classes moyennes à 12,57 € le m<sup>2</sup> et des PLAI, 36 à 5,74 € le m<sup>2</sup>.

Pour les habitants qui connaissent la grande précarité, oui parce qu'ils existent et que nous avons l'obligation morale de penser à eux. Ce projet est également équilibré parce que vous évoquez le besoin d'établissements pour la petite enfance, vous avez raison mais nous y répondons puisqu'il y aura une crèche associative à cet emplacement. Il est aussi équilibré parce qu'il y aura de l'activité professionnelle avec la filiale de FREE qui va s'installer là. Il y aura donc de l'emploi. Il est aussi équilibré parce qu'il y aura des commerces, 6 locaux d'activités.

On est loin de la vision caricaturale dans laquelle vous souhaitez enfermer ce projet. Moi, au contraire, je le trouve extrêmement encourageant.

*Monsieur le Maire* : Je crois que c'est Monsieur Alayrac qui est caricatural en l'espèce tant il a été, et ce n'est pas son attitude habituelle je le souligne d'autant plus, très excessif dans ses propos qui ne correspondent aucunement à la réalité.

D'une part, comment oser affirmer aujourd'hui encore, alors que nous sommes élus depuis 4 ans, que nous sommes hostiles au logement social et que nous avons voté 95% des projets de délibération, de financement de logement social dans notre arrondissement, soit environ plus de 3 200 logements, comme c'était relevé dans un article de journal il y a quelque temps et je le confirme.

Qu'on nous dise quel logement nous avons refusé ? Oui, nous avons refusé un certain nombre de logements non pas par hostilité au logement social, puisque nous en avons approuvé 95% sinon plus, mais parce que les projets ne nous apparaissaient pas convenir soit au quartier, soit sur le plan architectural.

Quant aux 20%, vous n'ignorez pas qu'ils concernent la Ville de Paris et pas les arrondissements pris individuellement. Si c'était le cas, je me permettrais de constater que dans les arrondissements comme le 9<sup>ème</sup>, le 10<sup>ème</sup>, le 11<sup>ème</sup>, il y a moins de 10% de logements sociaux, alors que nous nous dépassons les 15% et nous atteignons les 16%.

Si on comptabilise les logements qui sont déjà programmés dans le 15<sup>ème</sup>, mais non encore votés ou financés, on doit avoisiner les 18/19%. Je pense que nous ne sommes pas les plus mauvais élèves de la classe et que nous y avons contribué par les réalisations de nos prédécesseurs avant 2001 et par ce qui s'est passé depuis lors et que nous avons en majorité accepté.

Enfin, il y a le PLU qui est quand même la loi si je puis dire du moins pour l'urbanisme municipal qui indique qu'il s'agit là d'une emprise hors zone de déficits en logement social. Qu'on ne dise pas que c'est un endroit particulièrement adapté ! Si vous souhaitez construire du logement social, nous vous soutiendrons comme nous avons soutenu la plupart des projets mais sans doute sur des terrains plus adaptés que nous ne pouvons pas identifier puisque nous n'avons aucun service d'urbanisme à la Mairie du 15<sup>ème</sup> en mesure d'identifier des terrains, des bâtiments, etc.... C'est le travail de la Direction de l'Urbanisme qui ne nous communique en général rien au niveau des informations. Je crois même que je n'ai jamais reçu la Directrice qui n'est jamais venue se présenter. J'ai reçu tous les directeurs à leur demande ou à la mienne. Je me demande bien pourquoi, mais c'est ainsi.

Enfin, sur la sécurité, il ne s'agit pas d'y revenir mais c'est vrai que nous avons dans ces secteurs, bien souvent, des familles qui sont en très grande difficulté d'insertion et avec lesquelles il y a des problèmes. Il n'y a qu'à demander aux riverains et aux habitants qui y sont comment les choses se passent.

Vous-même, Madame Piétranico, je parle sous votre contrôle, vous vous souvenez d'un conseil de quartier présidé par Madame Ferhat, vous-même avez évoqué les difficultés que provoquait la présence d'un certain nombre de familles dans ces logements et l'ensemble des personnes présentes partageait cette opinion. Vous l'avez dit et c'est inscrit au procès-verbal.



Qu'on ne nous fasse pas de procès de saxons, il y a des problèmes. Si vous les niez, vous êtes bien le seul et à nous de les prendre en compte. Voilà ce que je souhaitais vous dire pour répondre et les propos de Monsieur Alayrac ont été tellement excessifs et déformant la réalité qu'il me fallait y répondre.

Il y a maintenant d'autres intervenants. Madame Ceyrac.

*Sylvie Ceyrac* : Monsieur le Maire, mes chers collègues, en tant qu'Adjointe chargée de la solidarité, je connais le problème du logement particulièrement bien et je connais aussi toutes les difficultés rencontrées par tant de personnes pour se loger et je sais la nécessité de leur création. Mais si je prends la parole aujourd'hui, Monsieur le Maire, c'est pour vous faire part de ma très forte inquiétude quant à la construction de 150 logements sociaux supplémentaires dans ce quartier-là. Ce quartier est déjà socialement en grande difficulté et je crains que l'arrivée de nouvelles populations dans ce secteur ne fasse qu'amplifier les problèmes.

Adjointe chargée de la solidarité, je souhaite rapporter ici devant notre Conseil quelques éléments chiffrés. Mes chiffres sont incontestables puisqu'ils sont extraits du rapport social 2011 de la DASES paru en juin 2012. Il est dit que le contingent de logements sociaux SRU a augmenté de près de 37% entre 2001 et 2011 dans le 15<sup>ème</sup> contre une évolution de 28% au niveau parisien.

Les logements sociaux sont le plus souvent regroupés dans des quartiers bien délimités où ils représentent une part importante de l'habitat et en particulier dans le secteur concerné.

Adjointe chargée de la solidarité, je rappelle aussi que les familles monoparentales représentent un peu plus du quart, environ 26% des familles de l'arrondissement et dans 8 cas sur 10, c'est une femme qui se trouve à la tête du foyer. Certains quartiers présentent des taux beaucoup plus élevés que la moyenne de l'arrondissement et de Paris allant jusqu'à 45% autour de la Porte Brancion et on sait que ces familles-là sont les plus exposées à la précarité et au problème lié au logement, ceci toujours extrait du rapport social 2012 de la DASES paru en juin 2012.

Adjointe chargée de la solidarité, je rappelle que plus de 40% des demandeurs d'emploi sont en recherche depuis plus d'un an. 4,3% de la population active du 15<sup>ème</sup> est concernée. Les quartiers de la Porte Brancion et Porte de la Plaine en comptent entre 6% et 7,5% de chômeurs de longue durée (extrait du rapport social 2012 de la DASES paru en juin 2012).

Je laisse à mes collègues le soin de faire le point au niveau des besoins de places en crèche, à l'école, au lycée, au collège et les conséquences pour les commerces du secteur aussi pour la sécurité et la tranquillité dans ce quartier en cas d'installation de familles dans 150 logements sociaux supplémentaires.

Adjointe chargée de la solidarité j'ai voulu faire part de mon inquiétude en rappelant quelques données sociales de ce quartier. Au-delà de la sécheresse de ces chiffres et de la réalité qu'ils représentent, il y a des femmes, des hommes et des enfants qui souffrent. Les bailleurs sociaux ne mettent pas ou ne peuvent plus mettre en place les moyens d'accompagnement pour aider ces nouvelles familles à investir leur logement ou leur quartier et malgré le fait d'avoir un toit, beaucoup de ces familles se sentent mal et stigmatisées.

Ajouter des problématiques sociales à un secteur déjà particulièrement chargé relève à mon avis, de l'inconscience si ce n'est de l'incompétence.

*Monsieur le Maire :* J'en profite pour dire que non seulement il y a ces problèmes d'accompagnement social et nous n'avons aucun moyen puisque nous sommes le seul arrondissement périphérique à avoir un si important taux de logements sociaux sans être en politique de la Ville et sans avoir les moyens correspondants. Quand nous avons essayé de créer une régie de quartier, Monsieur Alayrac s'en souvient sans doute puisqu'il n'a rien fait pour la soutenir, celle-ci a « capoté » alors que nous étions arrivés presque au but avec une subvention qui était programmée au Conseil de Paris et qui a été retirée au dernier moment par Madame Dagoma on se demande pourquoi. Les jeunes en difficulté d'insertion de ce secteur ne pourront pas profiter de cette régie de quartier puisqu'elle n'a pas pu voir le jour alors qu'il y avait un accord presque général. Madame Lalem.

*Fatima Lalem :* Je constate qu'une fois de plus on a une lecture un peu tendancieuse de la réalité et des chiffres. On va extraire 2-3-4 indicateurs ici et là par exemple la référence aux familles en situation de monoparentalité qui partout en France sont en majorité des femmes, c'est-à-dire plus de 95% représentent effectivement sur l'ensemble du territoire parisien 26%.

Qu'on nous dise qu'elles soient 26% cela n'a rien d'exceptionnel. Le même indicateur qui est donné par rapport au taux de chômage peut également être étendu.

Je voudrais vous demander d'être un peu raisonnables de temps en temps et de regarder la réalité de ces chiffres qui sont effectivement .... Si vous permettez, j'aimerais aller jusqu'au bout de mon raisonnement. Je sais qu'il y a une certaine

agitation dans vos rangs par les temps qui courent, mais soyez raisonnables ! Écoutez-moi jusqu'au bout et laissez moi terminer.

Chers collègues, je voudrais vous dire que, comme l'a dit Gilles Alayrac, c'est un projet particulièrement équilibré puisque seuls 36 logements sur les 150 logements prévus sont du PLAI. Les situations que vous décrivez comme étant l'ensemble de ce qui est proposé. Seulement 36 logements sont concernés par les populations que vous décrivez comme étant l'extrême majorité, c'est-à-dire les populations en grande précarité.

Or, 75 logements sont des HLM traditionnels et 37% sont de l'intermédiaire. Il y a 48 logements en accession je le redis, il y a un dispositif d'équipements, il y a un jardin qui est prévu au cœur de l'îlot, il y a des toits prévus comme étant végétalisés donc il y a de l'activité, on a un ensemble qui devrait nous satisfaire dans un contexte où je voudrais le redire, 75% des Parisiens sont éligibles au logement social.

Pour finir, chers collègues, j'aimerais vous rappeler que ce projet s'inscrit dans la loi ENL (engagement national pour le logement) 2006 qui stipule que toutes les propriétés foncières et immobilières de l'Etat désaffectées ou qui n'ont plus d'usage soient mobilisées pour construire des logements sociaux. Voilà la réalité. Je vous remercie de votre écoute.

*Monsieur le Maire* : Vous oubliez, Madame que, comme l'a dit très justement Jean-François Lamour, ce site est dans un quartier qui fait 94% déjà de logements sociaux et que les problèmes sociaux et de toutes sortes qui existent dans ce périmètre sont considérables. On y est, les uns et les autres, très souvent tant des problèmes graves et urgents se posent.

Il y a d'autres interventions je crois. Madame Malherbe.

*Jacqueline Malherbe* : Puisqu'on parle de philosophie, de philanthropie voire de sociologie, moi, je vais parler de pédagogie. Je m'inquiète de voir avec ces logements un afflux d'enfants qui contribueront à surcharger les écoles du quartier et à ne pas donner leur chance aux enfants de ces quartiers.

Même si, par ailleurs je constate que Madame Lalem dit que ce sont les habitants des PLAI qui posent des problèmes, c'est étonnant. Il va y avoir bien sûr quelques

classes supplémentaires au 99 rue Olivier de Serres mais ce n'est pas pour autant qu'il faille les surcharger. Il faut réfléchir.

*Monsieur le Maire* : Madame Margueritte.

*Catherine Margueritte* : Monsieur le Maire, chers collègues, c'est toujours un peu les mêmes débats, les mêmes questions, les mêmes réponses. Je trouve que l'on manque singulièrement d'imagination dans un monde toujours effectivement en mouvement avec des nouveaux problèmes, les familles monoparentales en sont un et pas qu'un petit problème, je pense que c'est un gros problème parce qu'elles regroupent plusieurs facteurs un peu délétères et ce n'est pas vraiment le terme mais qui « détricote » notre tissu social et je pense que l'on manque d'imagination par rapport aux solutions à trouver et je redis un peu ce dada que j'avais proposé au dernier conseil d'arrondissement, c'est-à-dire, prévoir dans ces nouveaux lieux des lieux communs où se croiseraient les générations, où seraient pris en charge des tout petits. Les problèmes que pose ce nouveau type de familles et justement qui sont un peu isolées par rapport à leur précepte éducatif. Merci.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Dargent.

*Claude Dargent* : Le maniement des statistiques que j'entends régulièrement dans cet hémicycle en tous les cas dans sa partie droite me laisse toujours un peu septique. Je viens d'entendre Monsieur Lamour repris par Monsieur Goujon, il y a 95% de logements sociaux dans ce quartier. Ce quartier ! De quel quartier parle-t-on ? Vous jouez beaucoup, énormément sur l'équivoque en la matière évidemment. Il n'est pas question du quartier correspondant au conseil de quartier concerné, nous en sommes évidemment bien loin.

En prenant la parcelle des Périchaux, oui, c'est normal comme le fait Monsieur Lamour qu'on arrive quasiment à 100% de logements sociaux parce que lorsqu'on prend une parcelle où il n'y a que des logements sociaux, on tombe sur 100% Monsieur Lamour, c'est une découverte. Ce genre de calcul ne trompe que les gens qui veulent bien se laisser tromper en la matière et il y a une véritable imposture à tronquer les chiffres de cette façon-ci.

Deuxième élément du débat qui revient d'une façon récurrente, la comparaison avec les malheureux 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> arrondissements. Là-dessus et tout le monde le sait bien ici, ça n'a aucun sens que de comparer un arrondissement de la périphérie de Paris aux arrondissements du centre de Paris car tout le monde sait et sur tous les rangs de cet hémicycle, que pour construire des logements sociaux, il faut des surfaces disponibles et que les densités dans le centre de Paris font simplement qu'il n'y a pas de terrains le permettant.

Là encore, ce genre de comparaison, on pourrait s'en dispenser et elle ne convainc personne et si l'on veut comparer, il faut comparer les arrondissements de la périphérie avec les autres arrondissements de la périphérie. Là, oui et comparons le 15<sup>ème</sup> aux autres arrondissements qui bordent le périphérique, cela aura un sens.

C'est aussi pour cette raison toute simple qu'il est beaucoup plus difficile de construire des logements sociaux dans le nord du 15<sup>ème</sup> arrondissement que dans le sud parce qu'effectivement, il n'y a pas de terrains ou peu de terrains disponibles dans le nord, il y en a davantage dans le sud.

Il y a toute une série d'éléments dont je trouve que l'on pourrait se passer à l'avenir si l'on cherche à faire avancer le débat et à ne pas faire de la petite polémique.

Le second point. Mon collègue Gilles Alayrac l'a rappelé, nous sommes là purement et simplement dans le cadre de l'application de la loi que vous, Messieurs Goujon et Lamour avez votée. La loi ENC de 2006 qui impose -nous n'avons pas de marche de manœuvre- que les propriétés foncières et immobilières de l'Etat désaffectées ou qui n'ont plus d'usage soient mobilisées pour construire des logements sociaux. C'est l'application de la loi que vous avez votée.

Je trouve Messieurs Lamour et Goujon qu'en l'occurrence, vous manquez un peu de sincérité par rapport à vos électeurs et par rapport aux habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement. Vous avez voté cette loi, il faut l'appliquer. Ça, c'est le deuxième point.

Le troisième point c'est qu'il faut remettre un peu en perspective ce qui est fait ici. Lorsque la droite était aux affaires à Paris, la partie sud du 15<sup>ème</sup> autour du boulevard des Maréchaux étaient complètement délaissés, délabrés, abandonnés.

La création du tramway, contre l'UMP de l'époque, contre l'UMP d'aujourd'hui encore. Je lisais Madame Douvin qui regrettait que le tramway n'ait pas été mis sur la Petite Ceinture. Je vous le signale ici. La droite regrette toujours qu'on n'ait pas mis le tramway sur la Petite Ceinture je le note et on en parlera aux habitants du sud du 15<sup>ème</sup> arrondissement. La droite qui regrette toujours qu'on n'ait pas mis le tramway sur la Petite Ceinture, elle persévère et nous considérons et nous avons eu raison, qu'il fallait le mettre sur les Maréchaux ce qui a permis une requalification de l'ensemble de cette partie du 15<sup>ème</sup>

arrondissement dont tout le monde se félicite aujourd'hui sauf l'UMP ou ce qu'il en reste car cela a permis de façon évidente, de redonner du dynamisme à cette partie de notre arrondissement.

Vous étiez contre cet élément, vous n'étiez pas à l'inauguration du tramway parce que vous aviez voté contre toutes les délibérations. Nous avons souhaité avoir une requalification de cette partie sud de l'arrondissement et ce qui nous est proposé ici s'inscrit strictement dans la continuité de ce qui a été fait. Oui, Mesdames et Messieurs, de l'UMP et du groupe centriste dont j'ai oublié le nom car il change à chaque fois, cette opération qui, en tout état de cause est imposée par la loi n'est rien d'autre qu'une opération de diversification des usages de requalification urbaine dans le sud du 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Vous passez sous silence, j'entends même Monsieur Lamour nous dire : « Mais, qu'en sera-t-il des enfants et des places pour les crèches ? » alors qu'évidemment il y a une crèche qui est construite avec 66 places soit le maximum qui est possible d'un point de vue réglementaire.

Oui, il y a une diversité parce qu'il y a en l'occurrence de nombreux logements, 48 exactement, en accession à la propriété. Il y a aussi des emplois. Je sais bien que ce genre de choses importe peu à une partie de cet hémicycle, mais nous, cela importe. Le fait qu'on puisse sur cette parcelle créer de nombreux emplois va également aboutir à une diversification de la fréquentation et de la population de cette partie du 15<sup>ème</sup>.

Je terminerai par ce que j'ai entendu de la bouche de Monsieur Lamour qui est une équation classique à droite. L'équation, logements sociaux = insécurité. Je croyais entendre les chevaux légers de la droite du 19<sup>ème</sup> siècle, Louis Chevalier qui écrivait à l'époque classe laborieuse, classe dangereuse ! Vous en êtes restés là ! Vous en êtes restés à l'idée que les catégories populaires, ça fait de l'insécurité et ça fait de l'incivilité. Vous en êtes restés à ce niveau d'analyse de la population parisienne. Et bien nous le répèterons, aux catégories populaires en question que c'est le discours que vous nous avez tenu.

Nous ne tenons pas ce discours et c'est pour cela que nous voterons cette délibération avec enthousiasme. Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Alayrac avait été très excessif, Monsieur Dargent a fait de la surenchère, c'est normal dans la compétition qui existe à gauche.

Quand on parle de requalification des boulevards extérieurs, j'aurais aimé entendre parler de jardins, d'équipements publics, de monuments, etc... Un tramway, certes je m'inscris en faux contre les affirmations de Monsieur Dargent qui ne peut pas comprendre et c'est dommage -car évidemment dans la caricature on ne cherche pas à comprendre mais à dénigrer, ce n'est pas la même chose- que si nous sommes et étions favorables au tramway, c'est d'ailleurs le prédécesseur de Monsieur Delanoë qui en a lancé le concept, nous souhaitons non pas le tramway sur la petite ceinture puisque dans ce conseil même avant 2001, je le répète pour la énième fois, dans un CICA l'équipe du Maire précédent, Jean Tiberi est venu nous présenter un projet d'aménagement de la Petite Ceinture que nous avons à l'époque voté ou adopté. Nous étions tout à fait favorables à l'installation du tramway sur le boulevard extérieur mais si on veut rentrer dans le détail plutôt que de rester dans les généralités, nous souhaitons que ce tramway soit organisé différemment, qu'il soit non pas en axial mais en latéral et que deuxièmement il puisse être relié bien davantage au réseau de banlieue, etc.. Nous voulions aussi l'alimentation par le sol, plein de points techniques qui méritaient qu'on révise cette chose.

Nous n'étions pas hostiles au principe du tramway encore que ça a coûté très cher, plusieurs centaines de millions et ce n'était peut-être pas une action prioritaire si on en croit d'ailleurs les déclarations de Monsieur Huchon à l'époque qui était très hostile à cette opération, nous n'étions pas hostiles au fait que ce système se substitue à la ligne de Petite Ceinture n°1 qui transportait 75 000 voyageurs mais qui aurait pu en transporter 100 000 car entièrement rénové et que le tramway actuel en transporte 120 000 dans des conditions de confort et de qualité bien plus importantes avec un petit inconvénient supplémentaire par rapport à ceux que j'évoquais tout à l'heure, du fait d'un tiers de stationnement en moins par rapport à la ligne de Petite Ceinture n°1 et demandez aux habitants si ça leur fait plaisir de faire 300 m ou 500 m de plus à pied notamment à Olivier de Serres.

Nous voulions une amélioration du projet. Vous, vous vous contentez de suivre très exactement sans jamais demander la moindre amélioration pour le 15<sup>ème</sup> des projets qui nous sont balancés, octroyés par la Ville de Paris. Nous faisons notre travail auquel nous croyons d'amélioration des projets de la Ville.

Je voudrais ajouter qu'en matière d'amélioration, le fait de construire sur cet itinéraire le Ministère de la Défense va être une amélioration considérable du

site qui va apporter davantage au 15<sup>ème</sup> que les ateliers garages du tramway qui sur 2,5 hectares obèrent des opérations d'urbanisme.

On aurait pu construire autre chose comme des bâtiments publics et que, comme par hasard, l'atelier-garage du tramway qui était prévu place de Rungis dans le 13<sup>ème</sup> s'est retrouvé déporté tout à coup sur le 15<sup>ème</sup> qui n'avait rien demandé.

Il y a un certain nombre de sujets qu'il est bon de temps en temps de rappeler. Quant à cette affaire sur la sécurité, on en a déjà parlé mais maintenant Madame Piétranico veut prendre la parole pour s'expliquer mais qu'elle se remémore cette séance du conseil de quartier auquel un certain nombre de nos collègues siégeaient où elle a fustigé les personnes qui habitaient là et qui venaient en trop grand nombre créant une insécurité dans le quartier ce qui était partagé par l'ensemble de la population présente.

Il s'agit dans ces secteurs et on le sait bien de mettre en place des politiques de prévention, de sécurité, d'insertion qui sont décidés par le fait qu'il y a des familles en très grande difficulté. Qu'on le veuille ou pas, c'est une réalité des choses et ceux qui les nient sont, me semble-t-il, mal placés pour gérer les politiques municipales et améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Madame Piétranico.

*Marie-Hélène Piétranico* : Monsieur le Maire, il est vrai que nous avons des problèmes d'occupation des halls et des espaces publics dans le quartier, c'est un fait et un problème récurrent depuis plusieurs années. Les jeunes qui posent ce type de problèmes n'habitent pas forcément aux Périchaux. Ils viennent d'autres quartiers même de banlieue. Quelques familles effectivement sur le site posent problème. Ces familles sont connues, sont toutes répertoriées. Il est cependant bien difficile juridiquement, d'écarter ces familles étant donné qu'on ne fait que reporter les problèmes ailleurs ce qui est très grave.

Il faut essayer de résoudre le problème sur place ce qui n'est pas facile effectivement. Nous avons l'arrivée de l'OCM Céasil et d'Arc 75 qui vont venir et reprendre le dialogue avec cette population qui est souvent jeune, désœuvrée, au chômage ou en rupture d'éducation. Nous avons des terrains de sport, Calmette, stade Rigoulot, city stade des Périchaux qui ont été refaits ces deux dernières années et je trouve que cela a beaucoup amélioré les choses.



Maintenant, pour les Périchaux eux-mêmes : Paris Habitat fait un effort considérable de remise aux normes et de réhabilitation. Nos voûtes vont être fermées ce qui va supprimer un grand nombre de désagréments. Les travaux vont débuter début 2013. Nous sommes en train de travailler avec toutes les associations sur la fermeture du site avec des grilles codées et sur la réfection des espaces publics, des cheminements. Nous y travaillons, il y a de l'argent de débloqué et avec Paris Habitat nous travaillons pour faire en sorte de faire un endroit beaucoup plus agréable. Il est à l'étude et c'est à l'étude seulement. Pour l'instant, sur la vidéo protection, nous attendons des résultats que nous donnera le service qui a étudié ce problème.

Je trouve que dans le site lui-même des Périchaux, il y a beaucoup d'amélioration parce que la police passe plus fréquemment depuis quelques mois, il faut le dire, et cela améliore les choses. Au niveau de l'implantation des jeunes, ceux qui venaient dans les halls d'entrée, on les voit beaucoup moins.

*Monsieur le Maire* : Merci Madame. Nous y étions encore il y a quelques jours, ce n'est pas tout à fait le sentiment des habitants cela étant d'autres vont intervenir. Chacun a le ressenti qui est là. Vous venez de justifier parfaitement ce que nous disions, à savoir qu'il y a des questions de sécurité qui se posent et qui sont graves dans ce secteur.

Je ne rappellerai pas les tirs de mortier, d'artifice qui ont fait brûler deux appartements lors du 13 juillet, le trafic de drogue endémique, le viol d'une touriste américaine par un auteur qui a heureusement été identifié et interpellé depuis, etc... Les affrontements entre les bandes de la Porte de Vanves et des Périchaux, je pense que vous venez juste de démontrer qu'il y avait des questions de sécurité que nous n'allons pas alléger avec l'arrivée de 1 000 personnes supplémentaires à quelques encablures.

Vous parlez d'équipements, mais ils sont déjà saturés, vous le savez, Madame Piétranico. Il n'y a qu'à voir le nombre de créneaux horaires -et je parle sous le contrôle de mon collègue Jérôme Loriau- qui sont demandés par les associations sportives et qu'elles ne peuvent obtenir, etc...

Pour ce qui concerne la prévention spécialisée, Arc 75 ne naît pas du jour au lendemain. Il y avait avant TVAS 15 La Ville considérait que ça n'allait pas elle a donc investi ARC 75. Nous attendons la prochaine mais tant mieux si les choses se passent bien. Nous avons insisté à l'époque pour qu'il y ait des moyens renforcés en matière de prévention spécialisée. C'est important de les développer.

Enfin, vous avez raison de dire qu'il est très difficile d'expulser des familles qui sont auteurs de délits. Nous sommes en train, et nous avons ici même des réunions pour expulser une famille notamment qui se livre au trafic de drogue que chacun connaît dans ce secteur, et même si nous pensons pouvoir y parvenir par une coopération si je puis dire avec Paris Habitat, la police, c'est difficile. Ce que je regrette et c'est pour aller dans votre sens, Madame Piétranico, sur la loi engagement sur le logement -qui a été présentée à deux reprises parce que la concertation avait juste été oubliée au Sénat- il y a un certain nombre d'amendements qui ont été déposés notamment par Jean-François Lamour et moi-même.

Nous sommes intervenus en séance de nuit en présence de Madame Duflot pour lui demander d'adopter ces amendements dont l'un évoquait les difficultés dans un secteur de logements sociaux, d'évincer des familles qui ne se comporteraient pas en bon locataire comme il se doit, d'autant que c'est l'argent de la collectivité. Madame Duflot a repoussé ces amendements d'un revers de main considérant que ça n'avait pas lieu de polluer son texte avec des amendements permettant d'évincer par exemple des trafiquants de drogue ou des délinquants, des logements qu'ils occupent.

Je le regrette et je peux vous envoyer les amendements et la discussion fort intéressante qui a eu lieu dans cette séance de nuit à l'Assemblée Nationale. Madame Margueritte.

*Catherine Margueritte* : Merci de me donner la parole. Monsieur le Maire, chers collègues, je voulais rappeler les leçons du passé, c'est-à-dire Madame Piétranico décrivait fort bien les problèmes générés par l'architecture notamment cette architecture de barre et j'attire votre attention, vous qui, effectivement à la Mairie centrale tenez tous les projets qui concernent ce secteur, de vous mettre en garde sur la qualité architecturale des nouveaux projets et sur cette conception de l'architecture qui, justement, génère le lien social et en quelque sorte, favorise l'esprit commun. Je pense que c'est très important d'intégrer cette notion sociale d'usage, c'est-à-dire aussi bien d'habitat mais aussi de travail et de vivre ensemble. Merci.

*Monsieur le Maire* : Merci. Monsieur Menguy.

*Jean-Baptiste Menguy* : Merci Monsieur le Maire. Chers collègues, nous venons d'entendre deux positions pour le moins contradictoires à la gauche de cette salle. D'abord, Madame Piétranico qui, nous le savons, habite sur les lieux et qui a acté un certain nombre de problèmes notamment en matière de sécurité, le rassemblement de jeunes. Que n'aurait-on entendu, Madame, si c'était des élus

de droite qui avaient dit que c'était des jeunes qui se rassemblaient ! Je prends acte de ce que vous avez dit et respecte le fait que ce soit également votre quotidien.

En effet, vous l'aviez exprimé lors d'une réunion du conseil de quartier Brassens que je présidais avec Louisa Ferhat et nous avons devant vous, Madame, un certain nombre d'élus qui, manifestement, font peu de terrain ou ne connaissent absolument pas ce quartier qui mérite pourtant d'être beaucoup plus connu.

Je ne sais pas si vous avez remarqué, mes chers collègues, mais Monsieur Dargent s'énerve toujours quand il ne connaît pas un dossier et Dieu sait s'il s'énerve beaucoup en Conseil d'arrondissement mais le plus important, c'est la peinture qu'il a faite de ce projet de logements sociaux.

D'abord, à aucun moment il n'a parlé d'intérêts des habitants du quartier. Première chose que Monsieur Dargent au nom de la gauche et au nom de Madame Hidalgo qui, encore une fois, n'est pas là ce soir, est en fait que la priorité de la gauche est de trouver du terrain, n'importe où à n'importe quelles conditions et par n'importe quel moyen. Ce n'est pas d'avoir des quartiers équilibrés en termes d'équipements publics, de sociologie, de quotidien, c'est juste de trouver des terrains. Dès qu'on peut trouver des terrains, on fait du logement social, quel que soit le prix social, sociologique et quelles que soient les conséquences pour les habitants.

Et puis, Monsieur Dargent, au nom de la gauche, a parlé du tramway et du dynamisme pour le quartier que ça avait entraîné. Or, Monsieur Dargent devrait certainement beaucoup plus venir dans ce quartier et verrait avec quelles difficultés et je pense également à l'action de Gérard Gayet et Claude Barrier, avec quelles difficultés les commerçants du boulevard ont du assumer pour maintenir une activité économique.

Monsieur Dargent, si vous connaissiez le quartier, vous sauriez qu'un certain nombre de magasins ont du fermer, que d'autres périclitent et que certains se battent, je pense notamment à un magasin en particulier qui vend des voitures miniatures, ils se battent tous les jours pour maintenir une activité économique et la diversification commerciale que mérite ce boulevard.

Monsieur Dargent, quel que soit l'intérêt que l'on porte au tramway, vous ne pouvez pas dire, car ce serait mentir ou être incompetent sur la connaissance de

ce quartier, que ce quartier est commercialement dynamisé par le tramway. C'est juste faux. Il suffit de fréquenter le marché Lefebvre pour voir à quel point encore une fois, c'est un effort de tous les jours pour offrir une diversification des activités pour les habitants du quartier des Péricieux.

Autre point que Monsieur Dargent a abordé, c'est l'objectif de ces programmes de logements et du programme des Ponts et Chaussées. Monsieur Dargent, au nom de la gauche et au nom de Madame Hidalgo, à aucun moment je l'ai dit, n'a parlé de l'intérêt des habitants, de l'équilibre social et sociologique du quotidien de ses habitants. Il a parlé de diversification urbaine, de diversifier la fréquentation et la population de ce quartier. Ah ! Monsieur Dargent, c'est intéressant ce que vous dites. Diversifier, je répète pour ceux qui n'auraient pas bien entendu, il a dit -et le procès-verbal de cette séance en fera foi- que le projet des Ponts et Chaussées n'a pour but que de diversifier la fréquentation et la population de ce quartier.

Qu'est-ce que vous entendez par là, Monsieur Dargent ? Est-ce que la population de ce quartier ne trouve pas à vos yeux assez de dignité pour qu'on améliore avant tout son quotidien par des équipements publics, des parcs et des jardins ? Madame Lalem se vantait que le projet contiendrait un petit jardin. Je crois que ça mérite mieux que cela.

Monsieur Dargent, je vous prends au mot et je regrette qu'en termes d'amélioration du quotidien de ce quartier plutôt que d'exposer tout l'intérêt que vous trouvez aux Ponts et Chaussées et au projet, vous avez même dit : « de toute façon, c'est imposé par la loi ». En gros, ce n'est même pas de votre propre fait. Je regrette que vous n'ayez pas, avec le même entrain, été capable de mettre en place au plus vite un minibus électrique dans ce quartier qui, encore une fois, aura des mois de retard par votre incompétence financière et administrative et par les carences de la Ville de Paris à mener à bien des projets pourtant élémentaires.

Vraiment, par vos propos, Mesdames et Messieurs les élus de la gauche, à part certainement Madame Piétranico qui connaît le quotidien des Péricieux, vous avez fait montre de peu d'intérêt de ce quartier.

En conclusion, je souhaiterais que, puisque les élus de la gauche n'écoutent pas les élus de la droite que nous sommes, vous fassiez un petit plus attention à ce qui est dit par les habitants dans le cadre des conseils de quartier. La démocratie de proximité que vous brandissez à chaque fois comme un étendard

théorique mérite certainement un peu plus d'attention de votre part, c'est là je le crois, la chose la plus élémentaire en démocratie.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Baghdad s'il vous plait.

*José Baghdad* : Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais décevoir Monsieur Menguy mais je vais lui prouver que je l'ai écouté de manière très attentive. Vous dénonciez, dans vos propos liminaires le fait qu'il y ait des paradoxes, des contradictions sur les bancs de la gauche. Aucunement ! Nous soulignons sur les bancs de la gauche plutôt vos raccourcis, votre « légèreté » en termes d'analyse parce que tous ici, y compris les élus de la gauche, nous dénonçons des comportements d'un certain nombre de familles qui sont inacceptables en République et dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement et certains quartiers.

Nous sommes tous à dénoncer qu'il est intolérable que les habitants des Périchaux ou ailleurs ne puissent pas accéder dans des conditions normales à leurs immeubles, ascenseurs, qu'ils se voient parfois insultés, bousculés, tout ceci est intolérable. Ne pensez pas que nous ayons la moindre tolérance envers ce genre de comportement. Au contraire, nous dénonçons le fait que vous puissiez prendre un raccourci parce qu'un certain nombre de populations qui posent des difficultés, c'est le logement social qui, dans sa globalité, qui pose le problème.

Je ne pense pas que l'on puisse faire des raccourcis systématiques dans ces conditions. Que dirait-on d'un certain nombre de comportements ? Parce qu'un certain nombre d'élus va fauter, on va dire que toute la classe politique est à jeter ? C'est inadmissible aussi. On ne va pas dire parce qu'il y a un certain nombre de personnes qui vont faire de la triche électorale que tous sont « pourris » dans certains partis politiques ? C'est inadmissible aussi. Ne soyons pas généralistes dans nos propos, ayons une analyse beaucoup plus fine et je sais Monsieur Menguy que vous en êtes tout à fait capable. Je n'ai pas fini Monsieur le Maire si vous le permettez.

Deuxièmement, vous dénoncez le fait que Monsieur Dargent ait dit qu'il fallait apporter un peu de diversité alors que vous dites que les populations qui sont présentes ne sont pas toujours très bien. Qu'est-ce que vous voulez ? Qu'il y ait encore plus de jeunes qui se comportent mal ou voulez-vous qu'il y ait d'autres types de populations qui apportent aussi autre chose et cela a été démontré par mes collègues Gilles Alayrac et Claude Dargent de la diversité qui est présente sur ce site.

Enfin, la caricature que vous avez sur le tramway. A vous écouter, ce serait à cause du tramway qu'il y a la crise chez les commerçants et qu'ils ont un chiffre d'affaires en baisse. Mais rue de la Convention, aussi !

Ils dénoncent la baisse du chiffre d'affaires et ce n'est pas lié au tramway ni au fait qu'il y ait des bus beaucoup plus grands à Convention. Il y a une crise, effectivement et rappelez-vous la situation du marché Lefebvre avant le tramway. Tous ici, nous avons peur du fait qu'il puisse fermer. Il était atone, il n'y avait plus personne qui voulait y accéder. Le tramway n'a pas tout résolu, c'est vrai, mais a engagé un certain nombre d'amélioration, de dynamisme et le marché Lefebvre, aujourd'hui s'il existe, c'est parce que le tramway y a été implanté.

*Monsieur le Maire* : Je voudrais que nos collègues qui vocifèrent sur les bancs prennent la parole et s'expriment avec des arguments quand ils ont l'intention de dire quelque chose. Ce serait mieux pour les habitants qui les entendraient.

Monsieur Baghdad, sur un point du moins, vous ne pouvez pas dire que le marché Lefebvre va mieux depuis que le tramway est là. C'est exactement l'inverse. Le tramway a tué le marché Lefebvre. D'abord celui-ci pendant les travaux a été déménagé de l'autre côté du boulevard extérieur et là, près de la moitié des marchands sont partis. Pour m'en être entretenu avec beaucoup d'entre eux à l'époque, je peux vous dire que cela a été très dur. Beaucoup ne sont pas revenus par la suite, c'est dommage et ce pour différentes raisons : problèmes de stationnement, de camions, de modifications de flux, etc... Ce n'est pas nous d'ailleurs qui disons et nous ne nous en réjouissons nullement, qu'il y a des difficultés commerciales sur l'itinéraire du tramway. C'est un rapport fait par la Chambre de Commerce dont Monsieur Barrier nous a souvent parlé.

C'est malheureux, le tramway nous a apporté beaucoup de choses, je le dis d'autant plus que nous ne nous y étions pas opposés, mais nous avons proposé des améliorations. Sur le plan commercial, cela n'a pas été une réussite. Monsieur Gayet.

*Gérard Gayet* : Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais revenir un instant sur l'analyse erronée de la situation économique dans ce quartier faite par la gauche. Comme vous l'avez dit, il y a une étude de la Chambre de Commerce qui a démontré que 25% du commerce le long des boulevards a été supprimé suite à l'arrivée du tramway. Si on fait la comparaison avec la rue de la Convention, il n'y a aucunement 25% des commerces qui ont été supprimés dans cette rue. Voilà ce que je voulais dire.

*Monsieur le Maire* : Je voudrais préciser que je suis intervenu au Conseil de Paris pendant des années à chaque fois qu'un projet de délibération concernait l'indemnisation d'un commerçant sur le site du tramway.

J'ai encore tous les dossiers et je peux vous dire que cette commission d'indemnisation a beaucoup indemnisé de commerçants et si elle l'a fait c'est bien parce qu'ils ont subi une perte financière colossale pendant les travaux mais également beaucoup ont disparu par la suite, parce que d'abord les critères retenus pour les indemnisations étaient très sévères, ils reprenaient la jurisprudence du Conseil d'Etat et que le montant général des indemnisations était 2 à 3 fois plus faible que ce qui avait été donné par exemple par les commissions d'indemnisation du tramway de Seine Saint-Denis. Il est dommage que nos commerçants n'aient pas pu bénéficier d'une aussi grande manne. Monsieur Dargent, rapidement.

*Claude Dargent* : Il y a une complète contre-vérité qui vient d'être dite. L'étude de la Chambre de Commerce a compté très exactement les commerces le long du tramway. Il y en avait 383 avant le tramway. Il y en a aujourd'hui 381, soit 2 de moins sur 400 commerces. Le chiffre auquel fait référence Monsieur Gayet n'a rien à voir. Il a à voir avec la mutation des enseignes parce qu'effectivement il y a des enseignes qui ont muté et qu'il y a moins de garages, moins de concessionnaires automobiles mais beaucoup plus de commerces qui sont liés au trafic des gens qui désormais, descendent du tramway. En termes de vitalité commerciale, c'est bien préférable. Monsieur Gayet, il faut revoir complètement votre copie.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Gayet, s'il vous plait, on va arrêter là. Je pense que Monsieur Gayet faisait aussi allusion à la perte de chiffre d'affaires qui n'est peut-être pas due, c'est vrai, à la seule présence du tramway, mais en tout cas, c'est une constatation. D'autres interventions ? Madame Tachène.

*Anne Tachène* : Comme vous venez tous de le rappeler, ce projet a le triste privilège de regrouper tous les handicaps que l'on peut dénoncer dans ce type d'opérations. Les 150 logements sociaux supplémentaires dans une zone de surdensité cela a été souligné, le manque cruel d'équipements publics à l'exception d'une crèche de 40 berceaux mais l'absence d'équipements sportifs, culturels, d'espaces verts supplémentaires ainsi que d'équipements scolaires.

Enfin, on ne devient pas architecte en devenant élu mais on ne perd pas non plus le discernement et le bon sens. Monsieur le Maire, vous m'avez confié une

délégation à l'habitat et l'urbanisme, ce dont je vous remercie mais c'est donc simplement avec du bon sens que je désapprouve de proposer, comme logements sociaux, des bâtiments aux façades austères, des masses noires énormes et j'ai ici les visuels et vous pouvez le constater, et quand je parle de masse, c'est l'architecte lui-même qui le dit.

Avant de conclure je rappelle que le 9 mai 2011, le Conseil d'arrondissement avait fait des propositions alternatives notamment avec la construction de logements-étudiants, d'équipements publics mais ce vœu est bien sûr resté lettre morte. Aussi, pour toutes ces remarques formulées, je vous propose de vous opposer à cette délibération. Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : Je vais effectivement soumettre au vote.  
Qui est pour ? La gauche Qui est contre ? La droite. Abstention ? Il est rejeté.



*6. 2012 DLH 289 - Réalisation par Paris Habitat OPH d'un programme de création d'un logement PLAI 51/53 rue de Lourmel - 95/103 avenue Emile Zola et de deux logements PLAI 20/26 rue Cronstadt.*



*7. 2012 DLH 305 - Création par la SGIM de 14 logements PLUS par transformation de chambres de service dans le 5<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements.*

*Monsieur le Maire* : Le 15<sup>ème</sup> étant concerné par un T2 créé par la libération de 3 chambres au 71 rue de la Convention. Pas d'intervention ? Merci.



*8.2012 DLH 331 - Réalisation par Paris Habitat OPH d'un programme d'acquisition-réhabilitation comportant 2 logements PLA-I, 7 logements PLUS et 6 logements PLS, 104 rue Balard.*

*Monsieur le Maire* : Monsieur Gayet.

*Gérard Gayet* : Monsieur le Maire, mes chers collègues, lorsque nous avons examiné ce dossier il y a quelques mois, j'avais fait valoir que le commerce de rez-de-chaussée qui est la boulangerie-pâtisserie Lefaure occupait un local



commercial de 138 m<sup>2</sup> plus la loge du gardien qui n'a plus d'utilité. Cette loge du gardien est absolument nécessaire à l'exploitation de la maison Lefaure. Nous avons demandé qu'il soit fait masse de ces deux biens et qu'ils soient attribués à la pâtisserie Lefaure.

Or je vois que les deux biens sont toujours dissociés dans la délibération. Je représente la demande que nous avons faite à l'époque à savoir que l'administration veuille bien répondre positivement à cette demande et que nous ne nous retrouvions pas dans la mauvaise situation où nous sommes aujourd'hui rue Brancion avec la boulangerie Poilâne.

*Monsieur le Maire* : Ce problème n'est toujours pas réglé.

*Gérard Gayet* : En attente d'avoir cette modification, mes chers collègues, je vous demande de voter contre la délibération pour bloquer le projet.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Baghdad.

*José Baghdad* : Mes chers collègues, je pensais que Monsieur Gayet allait prendre la parole pour équilibrer la répartition sur ce logement pour appliquer la règle que vous nous dites à savoir 1/3, 1/3, 1/3, à la lecture, l'équilibre n'est pas présent mais sur ce coup-ci cela ne vous dérange pas. C'est favorable aux classes moyennes.

*Monsieur le Maire* : Cela vous gêne ?

*José Baghdad* : Non, j'y suis favorable mais appliquez votre logique impartiale sans œillères en permanence et ayez l'équilibre que vous montrez en permanence sur ces sujets-là sur toutes les délibérations mais ne faites pas deux poids, deux mesures, diable !

*Monsieur le Maire* : Monsieur Baghdad, vous dressez des vaches pour vous faire fouetter si je puis dire car franchement, quand vous parlez d'équilibre, nous sommes dans un arrondissement où depuis que Monsieur Delanoë est Maire, il y a 8% de logements intermédiaires qui ont été réalisés dans l'arrondissement alors que je me souviens de son discours d'investiture où le Maire évoquait 1/3 de logements intermédiaires. C'est 8% peut-être que depuis je n'ai pas actualisé les chiffres, cela a peut-être atteint 10%. Admettons. On est loin du 1/3. Voilà pourquoi ce n'est pas parce qu'il y a 6 logements PLS de plus qu'on va rétablir un déséquilibre qui vous le constaterez, est très lourd. Madame Tachène veut dire un mot sans doute.

*Anne Tachène* : Très rapidement effectivement nous sommes dans la même situation que la rue Brancion et je proposerai plutôt de s'abstenir sur cette délibération en attendant le Conseil de Paris la semaine prochaine où nous allons à nouveau interroger la Mairie de Paris puisque nous n'avons toujours pas de réponse sur cette question. C'est une proposition.

*Monsieur le Maire* : L'Adjointe propose l'abstention pour avoir éventuellement des réponses en Conseil de Paris ce qui conditionnera notre vote. Je mets donc aux voix.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? UMP et UDI. Il est adopté.



*9. 2012 DLH 296 - Réalisation par EFIDIS d'un programme de réhabilitation progressive Plan Climat de 183 logements 63-65 avenue Emile Zola.*

*Monsieur le Maire* : Pas d'intervention ? Merci.



*10. 2012 DLH 314 - Réalisation par la RIVP d'un programme de réhabilitation Plan Climat de l'ensemble immobilier 55-59 et 63 rue Balard et 70 rue Gutenberg.*

*Monsieur le Maire* : Pas d'intervention ? Merci.



*11. 2012 DLH 355 - Réalisation par Paris Habitat-OPH d'un programme de réhabilitation Plan Climat progressif de 46 logements, 59 rue Falguière.*

*Monsieur le Maire* : Pas d'intervention ? Merci.



*12. 2012 DEVE 186 - Actualisation du Plan Climat Energie de Paris.*

*Monsieur le Maire* : J'y rattache évidemment trois vœux qui seront évoqués et défendus dans le débat par leurs auteurs les 36-37 et 38 dont je donne l'intitulé et ensuite ils seront évoqués et défendus dans le débat.

36. VXV 201232 - Vœu au Maire de Paris relatif à la mise en place d'une OPATB (opération programmée d'amélioration thermique de l'habitat) présenté par les groupes UMP et UDI.

*Monsieur le Maire* : Il sera soutenu par Madame de Clermont-Tonnerre.



37. VXV 201233 - Vœu au Maire de Paris relatif à la Charte d'Engagement Partenariale pour le Plan Climat présenté par les groupes UMP et UDI.

*Monsieur le Maire* : Il sera également présenté par Claire de Clermont-Tonnerre.



38. VXV 201234 - Vœu au Maire de Paris relatif au contrat de partenariat et de Performance énergétique (CPPE) dans les écoles du 15<sup>ème</sup> arrondissement présenté par les groupes UMP et UDI.

*Monsieur le Maire* : il sera défendu par Madame Malherbe.

J'ouvre la discussion sur ce sujet. Madame Giovannucci.

*Valérie Giovannucci* : Monsieur le Maire, chers collègues, pour cette actualisation du Plan Climat Energie, je m'étonne du peu de communication et je crois qu'un processus de concertation aurait du être engagé au sein même des conseils de quartier ce qui aurait permis de présenter les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique et les actions pour réduire l'empreinte carbone de Paris, de communiquer sur les objectifs fixés par le plan, de contribuer à la sensibilisation des élus et des Parisiens à ces enjeux d'avenir, les sensibiliser aux éco-gestes et éco-actions, de mobiliser et inciter tous les acteurs -particuliers, associations, acteurs économiques - à agir pour réduire leur empreinte écologique du territoire et améliorer la qualité de vie et enfin de responsabiliser les Parisiens.

En effet, ce plan touchant de multiples domaines, déplacements, habitat, urbanisme, gestion des ressources et des déchets, alimentation et impliquant un changement de notre mode de vie, il paraît primordial de rencontrer, d'échanger, de dialoguer et surtout de prendre en considération les avis et les propositions des Parisiens, in fine faire vivre la démocratie locale Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : Merci. D'autres interventions ? Monsieur Lefevre.

*Franck Lefevre* : Merci Monsieur le Maire. Une intervention concernant le volet mobilité de ce plan climat. L'objectif de la Mairie de Paris est de diminuer de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 (objectif très ambitieux) Plusieurs initiatives sont à saluer dans ce plan. Je pense au fret fluvial, à la création des espaces logistiques urbains. Une grande enseigne parisienne va utiliser ce fret et on ne peut que s'en satisfaire quand on sait les nuisances causées par l'acheminement des marchandises.

Les investissements dans le domaine des transports en commun, l'incitation des taxis à utiliser des véhicules électriques et, d'une façon générale, l'incitation à une mobilité électrique sont également de bonnes initiatives.

Malheureusement, certaines autres propositions me semblent moins judicieuses et je souhaiterais revenir sur plusieurs, dont l'une qui concerne la diminution de la vitesse du boulevard périphérique de 80 à 70 km/h.

Monsieur René Dutrey qui est Adjoint au Maire de Paris en charge de l'Environnement nous explique que cette mesure est de nature à améliorer la fluidité du trafic et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Une petite parenthèse, ceci me semble contradictoire avec la décision de fermeture des voies sur berges. Il est regrettable que cette théorie n'ait pas présidé à la décision de fermeture des voies, puisque a priori, tous les experts de la Préfecture s'accordent à dire que l'on va asphyxier les quais hauts !

Revenons sur le Boulevard périphérique : cette diminution de vitesse est sensée rendre le trafic plus fluide et donc, toujours selon l'Adjoint Monsieur René Dutrey, diminuer de 5% les émissions de gaz à effet de serre.

En 2006, une étude des services de la voirie Parisienne avait démontré qu'une telle mesure pouvait conduire à une diminution des émissions de 1% seulement et non de 5%. On a juste un facteur 5, admettons.

D'autre part, ce raisonnement n'est valable que si l'on considère que la vitesse moyenne sur le périphérique est supérieure à 70km/h. Or, l'observatoire des déplacements à Paris, organisme qui dépend complètement de la Ville de Paris, dans un bilan fait en 2010, a annoncé une vitesse moyenne sur le boulevard périphérique de 37,1 kms/h.

Si l'on ajoute à cela, sans vouloir rentrer réellement dans la technique, que le rendement des moteurs, c'est à dire le régime où les moteurs émettent le moins de gaz à effet de serre se situe proche de 90 kms/h, on comprend aisément que la mesure n'aura aucun effet sur les émissions de gaz à effet de serre.

Bref, dans cette affaire, beaucoup de dogmatisme, beaucoup d'effet de communication, d'effet de manche et, si vous le permettez, peu d'effet de serre. Cette mesure, au mieux ne changera rien, au pire elle dégradera la situation. Bien sûr, je connais la réaction de nos collègues de gauche et leurs alliés écologistes. Ils vont probablement nous expliquer que la droite parisienne se soucie peu des problèmes de pollution et je souhaite profiter de cette occasion pour rappeler quelles étaient nos inquiétudes et nos demandes lors de la couverture du boulevard périphérique « Porte de Vanves ».

J'avais indiqué dans cette même assemblée qu'en l'absence de dispositif de traitement des gaz d'échappement, oui Monsieur Dargent, j'y reviens, et des poussières à l'intérieur du tunnel, comme cela existe dans de nombreux pays scandinaves, la pollution serait concentrée aux extrémités du tunnel, là où se trouvent les installations sportives utilisées par les jeunes populations de l'arrondissement.

Monsieur Dargent ici présent et Madame Hidalgo absente ce soir, m'avaient alors opposé un fin de non-recevoir allant même jusqu'à me promettre des analyses de l'air aux extrémités du tunnel. A ce jour, Monsieur Dargent, nous n'avons toujours pas eu connaissance des résultats. Mais quelle ne fut pas ma surprise de découvrir l'interview -toujours de Monsieur René Dutrey sur TF1 News et je vous invite à consulter cette interview, le 25 septembre 2012, qui était interrogé sur la couverture du boulevard Périphérique et je vous livre fidèlement son propos.

Je cite: « Dans des zones qui ont déjà été couvertes, comme la Porte de Vanves, nous nous sommes rendu compte que cela n'avait fait que concentrer toute la pollution à l'entrée et à la sortie du tunnel, ce qui est pire pour ceux qui habitent juste à ces endroits ». Ce sont les propos de l'Adjoint au Maire, fin de citation.

Quand à cela on ajoute les conclusions de l'OMS qui indiquent que dans des bandes de 250 mètres de large de part et d'autre du boulevard périphérique la pollution de l'air dépasse d'un facteur quatre les normes mondiales, on n'ose pas imaginer ce que respirent nos enfants qui font du sport le mercredi et les week-end sur les terrains situés à proximité de la Porte de Vanves. Monsieur

Dargent je suis toujours preneur si vous avez les mesures qui ont du être faites, paraît-il.

Concernant les zones trente et les zones de rencontre qui figurent dans ce plan dont je ne conteste pas l'utilité en terme de sécurité et de qualité de vie dans un quartier, mais leur présence dans ce plan climat, comme contributeurs à la diminution des émissions des gaz à effet de serre n'a aucun sens, on se moque de nous, c'est uniquement de l'affichage.

Quant au chapitre relatif à la politique de stationnement, il évoque le terme de « rationalisation de l'utilisation de l'espace public de surface », sans donner d'explication, mais il est indiqué que ces mesures, je cite « ne seront efficaces que si elles s'accompagnent d'une politique de répression et de verbalisation accrue » ces termes m'inquiètent. Les Parisiens subissent depuis plusieurs années cette politique autoritaire de suppression de places de stationnement, à cela s'ajoute le PLU imposé par la majorité socialiste, qui n'oblige plus les promoteurs immobiliers à construire un parking par appartement comme cela était auparavant : allez-vous continuer longtemps à densifier les quartiers du 15<sup>ème</sup>, sans offrir des places de stationnement, combien d'automobilistes tournent de très longues minutes dans leur quartier avant de trouver une place de stationnement ? je vous laisse imaginer l'impact sur la pollution, mais a priori ceci ne semble pas alerter le Maire de Paris.

Il est également regrettable que le chapitre sur le tourisme vert ne mentionne rien sur les autocars de tourisme qui stationnent des heures. Je prends l'exemple de la tour Eiffel, en laissant leur moteur tourner. Peut-être faudrait-il agir auprès de cette corporation afin de faire cesser ces pratiques.

Pour terminer, un mot sur le plan de déplacement de l'administration parisienne (PDAP), les transports représentent 20% des émissions de gaz à effet de serre de la ville, soit plus de 43 000 tonnes équivalentes en CO<sub>2</sub>. Les seuls déplacements domicile-travail, les 51 000 agents au service des Parisiens représentent 16 800 tonnes équivalentes CO<sub>2</sub>. Le PDAP mentionne la mise en place d'une bourse d'échange de postes afin que les employés trouvent un poste plus proche de leur domicile.

Il serait judicieux de proposer aux agents un logement dans Paris proche de leur lieu de travail, un grand nombre d'entre eux probablement est éligible au logement social au regard de leurs revenus, ainsi cette mesure participerait à la diminution des émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant la qualité de

vie et probablement l'efficacité au travail des personnels dont les horaires de travail sont décalés.

Ceci est également vrai pour d'autres personnels que ceux de la Ville, je pense aux personnels des hôpitaux, de la police et d'une manière générale à l'ensemble des salariés parisiens. Si nous voulons limiter les déplacements, commençons par loger dans Paris, les personnes qui y travaillent et qui souhaitent y vivre.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut réduire drastiquement la pollution engendrée par les déplacements, mais je crains, face au bon diagnostic, que le Maire de Paris, emprisonné dans le dogmatisme de ses alliés écologistes, nous propose de mauvaises solutions. Or le sujet est trop grave et les enjeux trop importants pour préférer l'éthique de la conviction à celle de la responsabilité.

Un tel sujet devrait obtenir le consensus. Merci de votre écoute.

*Monsieur le Maire* : Y a-t-il d'autres interventions ? Madame Claire de Clermont-Tonnerre va présenter les vœux.

*Claire de Clermont-Tonnerre* : Je vais tout d'abord commencer par le vœu 36 qui porte sur une demande de réalisation d'opération programmée d'Amélioration Thermique de l'Habitat qui était évoquée dans le PLH de 2011. Elle avait vocation à cibler les immeubles du 15<sup>ème</sup> construits entre 1940 et 1981 ce qui représente une grosse partie du patrimoine construit du 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Cette opération d'OPATB est ensuite rappelée dans le Plan Climat 2012. Elle nous semble particulièrement opportune pour aider les copropriétaires à engager leurs travaux de rénovation énergétique et nous souhaitons que le Maire de Paris nous communique le calendrier de l'OPATB qui est programmé pour le 15<sup>ème</sup> arrondissement, que la Mairie du 15<sup>ème</sup> soit associée à la mise en œuvre de ce dispositif et qu'enfin, dès 2013 soient réalisés les premiers audits énergétiques.

J'en viens au vœu n° 37 qui porte sur la charge d'engagement partenariale pour le Plan Climat. C'est une bonne idée, initiative que l'on découvre dans l'évolution du Plan Climat et qui a pour avantage d'impliquer notamment tout le secteur tertiaire qui représente un élément important pour tenir les objectifs qui nous sont fixés en termes de rénovation énergétique.

Ces chartes ont vocation à être signées par le Maire de Paris et par les chefs d'entreprise qui acceptent de s'engager dans ces opérations. Seul point qui pose problème et qu'on a complètement oublié : le Maire d'arrondissement. Nous

demandons, par ce vœu que ces chartes partenariales impliquent également le Maire d'arrondissement.

Je pense qu'on a un gros travail à réaliser sur le plan local et que nous pouvons être moteurs pour motiver ces chefs d'entreprise et je m'étonne que dans le 15<sup>ème</sup> comme dans l'ensemble des arrondissements parisiens, on ait fait l'abstraction des Maires d'arrondissement.

*Monsieur le Maire* : Merci pour ces deux vœux. Maintenant, Madame Malherbe.

*Jacqueline Malherbe* : Monsieur le Maire, chers collègues, c'est donc le vœu 38. Pour cette première tranche, 8 écoles avaient été sélectionnées par la Mairie de Paris sans que nous soyons associés à ce choix.

On peut d'ailleurs s'étonner quant à la sélection de certaines écoles où des travaux d'isolation, comme le remplacement des huisseries extérieures à Varet/Saint Charles, venaient d'être réalisés, contribuant de facto, et sans bourse déliée pour la Fondation Clinton, à réduire la consommation d'énergie. Cet effet d'aubaine, s'il s'avérait qu'il se soit produit dans d'autres arrondissements, fragiliserait considérablement la pertinence du CPPE.

Mises à part les plaintes de certaines de ces 8 écoles après les interventions de cet été qui ont subi des aberrations thermiques, comme 40 ° dans une classe et 12° dans l'autre, nous n'avons eu aucun écho de ces travaux, ni avant, ni après. Nous demandons donc que nous soit communiqué un état exhaustif des travaux réalisés dans les 8 écoles de notre arrondissement.

Nous voulons aussi connaître les résultats d'économie d'énergie constatée, certes sur les 100 écoles de Paris, mais plus précisément sur les 8 écoles du 15<sup>ème</sup>. En effet, nous sommes quelque peu étonnés qu'aucune préconisation n'ait été faite dans cette perspective d'économie d'énergie.

A l'école élémentaire Brancion par exemple où la salle des agents de service est glaciale en hiver, c'est à notre demande que la SLA vient de décider de mettre des doubles vitrages dans cette salle. Rien n'avait été préconisé là sous le prétexte que ce n'était pas une salle de classe.

Alors ne parlons pas de Groupe scolaire ! Brancion est-elle une école sacrifiée au bénéfice d'une école d'un autre arrondissement, puisqu'au final c'est sur les 100 écoles qu'on calcule l'économie d'énergie.



Pour plus de pertinence, il est impératif que la Mairie du 15<sup>ème</sup> soit associée aux choix des écoles concernées par la 2<sup>ème</sup> phase de CPPE et que soit communiqué le calendrier de sa mise en place. Merci.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Dargent.

*Claude Dargent* : Je dois dire que j'ai parfois avec mes collègues, un peu de mal à suivre la cohérence des positions de la droite dans cet arrondissement.

*Monsieur le Maire* : Ne vous inquiétez pas, c'est réciproque.

*Claude Dargent* : Je suis sûr que si vous faites un effort, vous réussirez à comprendre alors que moi, j'ai beau faire un effort, je ne réussis pas, mais vous allez m'expliquer. Laissez-moi d'abord vous expliquer les difficultés auxquelles nous nous heurterons si vous voulez tenter d'y remédier.

Nous avons là trois vœux qui font preuve d'un volontarisme environnemental dont nous ne pouvons que nous féliciter. Ils ont d'autres défauts, j'y reviendrai tout à l'heure et puis nous avons l'intervention de Monsieur Lefevre qui, en l'occurrence, le moins qu'on en puisse dire est qu'elle n'est pas dans la ligne du vote du Conseil de Paris de février 2007. La Ville de Paris fait preuve d'un grand volontarisme en matière environnementale, c'est reconnu par tout le monde et ce volontarisme avait même réussi à convaincre la droite à l'époque puisque le Plan Climat avait été voté à l'unanimité en octobre 2007.

Visiblement, vous avez changé là-dessus si on écoute Monsieur Lefevre. Alors je vous confirme Monsieur Lefevre, oui, les voitures, ça pollue sur le boulevard périphérique, il n'y a pas de doute sur ce sujet. C'est la raison pour laquelle la Ville de Paris s'est engagée dans une politique qui vise à offrir des alternatives à l'automobile.

Mais, Monsieur Lefevre, chaque fois qu'il parle de transport ne peut parler que d'automobile donc il nous dit « il y a moins de places de stationnement, et on a supprimé l'obligation faite aux promoteurs de créer des parkings souterrains, 1 par appartement » ce que évidemment vu qu'un Parisien sur deux n'a pas d'automobile se transformait immédiatement en sous-location et en aspirateur à voitures pour inciter des gens qui habitent en banlieue à venir travailler à Paris en voiture.

Tout ça je persiste à considérer que c'est passablement contradictoire sauf si la seule logique de la droite est de s'opposer, toujours s'opposer même si ça amène

à une politique de « gribouille » nous, pour ce qui nous concerne, on essaie, en l'occurrence, d'avoir une cohérence en matière des décisions prises dans le domaine des déplacements et de l'environnement et cela depuis 2001.

Je terminerai par un commentaire sur les vœux qui nous sont proposés aujourd'hui. Comme souvent, ce sont des vœux qui sont des vœux inutiles. Je vais essayer de vous le montrer, mais c'est bien de vouloir améliorer les choses, mais s'agissant de la mise en place d'une opération programmée d'amélioration thermique de l'habitat le PLH va jusqu'en 2016. L'OPATB 15<sup>ème</sup> y est bien inscrite mais ça n'a pas grand sens de demander des audits énergétiques dès 2013, les choses sont évidemment phasées, le tour du 15<sup>ème</sup> viendra donc, en l'occurrence, c'est un peu un zèle complètement inutile, vous permettrez à la Ville de Paris d'essayer de phaser les évolutions sur l'ensemble du territoire de la Capitale.

S'agissant du vœu au Maire de Paris relatif à la Charte d'environnement partenariale pour le Climat, c'est un peu curieux parce que vous savez, l'ensemble des Maires d'arrondissement sont attachés à leur prérogative, à la démocratie locale mais il n'y a que des arrondissements comme le 15<sup>ème</sup> qui font des vœux de ce type-ci.

En ce moment, il y a des négociations qui sont en cours avec les organisations professionnelles. Vous imaginez ce que donneraient les négociations s'il fallait qu'en plus avec la Ville de Paris elles négocient avec 20 mairies d'arrondissement. Il y a une chose dont il faudra tenir compte ici, je sais que c'est désagréable, mais la Ville, c'est Paris, la commune c'est Paris et parfois il est souhaitable, pour éviter d'avoir de la désorganisation et de la complication, de ne pas multiplier. Evidemment, après, les mairies d'arrondissement seront informées, mises dans le circuit, mais il ne faut pas tout faire en même temps.

Dernier point dans ce brouhaha, s'agissant du troisième vœu sur les performances énergétiques dans les écoles du 15<sup>ème</sup> arrondissement. De nouveau on est dans le domaine de l'inutile. L'objectif ce sont 600 écoles en deux mandatures, 100 ont été lancées, 200 le seront prochainement probablement dans les temps qui vont venir et c'est à la mandature suivante où tout cela va être précisé et donc, là encore, c'est vraiment faire des vœux pour le plaisir d'écrire et de manifester l'existence d'une municipalité d'opposition dans cet arrondissement mais franchement, ça fait perdre du temps à beaucoup ici.

*Monsieur le Maire :* Je ne sais pas ce qui fait perdre le plus de temps : les longues interventions de Monsieur Dargent ou le travail fait par nos collègues

adjoints ou autres qui déposent des vœux notamment et qui essaient de faire prendre en compte l'existence des mairies d'arrondissement. On a vu dans quel mépris profond Monsieur Dargent tenait les mairies d'arrondissement ce n'est aucunement intéressant de les consulter et je me demande à quoi sert la charte des arrondissements d'ailleurs qui a été votée en grande pompe par le Conseil de Paris et introduite par le Maire de Paris. On n'en voit pas beaucoup les effets dans la gestion quotidienne de nos arrondissements.

On ne va pas refaire le débat sur la politique de circulation mais on peut considérer quand même que celle-ci d'une part n'est pas vraiment plébiscitée par les Parisiens dans les enquêtes d'opinion et qu'elles ont abouti aussi à des embarras assez considérables.

Quand on apprend que 20% des véhicules qui circulent dans Paris circulent pour trouver une place de stationnement qu'ils ne trouvent pas en fonction des dizaines de milliers de places de stationnement qui ont été supprimées, quand on voit les dernières mesures de circulation qui sont reprises partiellement dans ce plan climat préconisées par le Maire de Paris et qui sont plutôt des mesures anti-banlieues, anti-sociales, anti-automobilistes mais pas forcément anti-pollution peut-être anti-vert aussi parce qu'on voit bien qu'il y a des objectifs politiques sinon politiques poursuivis par la Mairie de Paris avec des mesures qui sont en fait des effets d'annonce.

Que peut-on constater dans ce plan comme dans le plan proposé par le Maire de Paris au dernier Conseil de Paris ? C'est l'absence de moyens pour mener toutes ces politiques qui, soit disant vont sauver le monde grâce aux bonnes mesures menées par le Maire de Paris.

Les résultats ne sont pas au rendez-vous par rapport aux objectifs fixés, deuxièmement la Ville ne met pas en place les moyens correspondants pour atteindre les nouveaux objectifs qu'elle se fixe également. C'est un document qui est davantage consacré peut-être à la mise en valeur des politiques publiques qui ont été mises en œuvre entre 2007 et 2012, c'est-à-dire à faire comme vous l'avez très bien dit, Monsieur Lefevre, de la communication plutôt qu'à présenter de nouvelles pistes de réflexion ce qui est dommage parce que le Plan Climat est quand même un document programmatique à long terme, à échéance 2020.

Voilà ce que je souhaitais dire à ce sujet et je pense qu'on aurait pu aller beaucoup plus loin parce qu'on n'a pas été fort loin en matière de géothermie, de recyclage, de compostage, de récupération de chaleur, etc... Vraiment, on est

dans les prémices de cette politique et c'est assez regrettable. Monsieur Lefevre.

*Franck Lefevre* : Monsieur Dargent, il ne vous a pas échappé que je n'ai pas appelé à voter contre ce Plan tout d'abord et sur la cohérence, Monsieur Dargent, voulez-vous que je vous rappelle que Le Grenelle de l'environnement, c'est un Gouvernement de droite, me semble-t-il qui est à l'origine ? Et le cadeau fiscal fait il y a quelques mois aux automobilistes de 400 millions d'euros pour les inciter à prendre leur voiture. C'est un Gouvernement de gauche, me semble-t-il ? Alors, quand vous parlez d'incohérence, Monsieur Dargent, j'ai un peu de mal et je vous retourne le compliment.

*Monsieur le Maire* : Madame de Clermont-Tonnerre pour conclure et comme rapporteure du texte.

*Claire de Clermont-Tonnerre* : je voudrais rappeler que nous sommes tous conscients de la nécessité de réduire les nuisances à l'environnement et de nous engager dans le cadre du changement climatique, je vous rappelle Monsieur Dargent qu'effectivement, on n'a pas attendu vos consignes pour voter le plan climat en octobre 2007.

Ceci étant dit, si nous pouvons reconnaître qu'en 2007 le Plan Climat avait un caractère pionnier et ambitieux, 5 ans après, son bilan reste assez modeste. Plusieurs observations sur sa mise en œuvre : le bilan manque d'harmonisation au niveau des dates de référence.

Par exemple, pour le territoire parisien, les chiffres couvrent la période de 2004 à 2009, par contre, pour l'administration parisienne, la comparaison s'effectue sur 2007 et 2011.

Si le plan est ambitieux sur le papier, lorsqu'il s'agit de passer à la phase d'exécution, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Quelques exemples : le Maire de Paris affirmait en 2007 que le Plan Climat s'articulerait avec les démarches en cours au sein de la Ville en particulier l'agenda 21, qu'il associerait l'ensemble des parties prenantes, le club Climat, la commission du développement durable, etc.. Or l'agenda 21 a disparu, quant au club Climat et à la commission extra-municipale, on n'en a jamais entendu parler depuis octobre 2007.

Le plan parle désormais d'alimentation durable. On est loin du tout bio qui avait été annoncé à hauteur de 20% pour 2010 dans les cantines puisque l'ensemble de l'alimentation durable dans les repas des cantines maintenant correspond au bio, aux produits de saison et aux produits de proximité labellisés et tout ceci n'atteint que 14%. Donc, où sont les 20% de bio promis pour 2010 ?

Les panneaux solaires, en matière de promotion de l'énergie solaire, la communication intensive de la Ville ne suffit pas à masquer les résultats. 25 000 m<sup>2</sup> de panneaux posés ; on est loin des 200 000 m<sup>2</sup> de panneaux attendus pour fin 2014. L'agence parisienne du climat annoncée en 2007 comme un outil phare pour la mise en œuvre du Plan Climat, n'a été créée qu'en 2011.

Si l'on compare les objectifs et le résultat, le bilan est réellement modeste. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire parisien n'ont baissé que de 2% en 5 ans. S'agissant du développement des énergies renouvelables, c'est plus 2% en 5 ans. On est loin des objectifs de 25% annoncés.

S'agissant de l'administration parisienne, seulement une baisse de 3% des gaz à effet de serre et une réduction de 1% de la consommation énergétique. Je crois que cela appelle à une certaine modestie.

Ma collègue Valérie Giovannucci a parlé tout à l'heure de la consultation du public. Je voudrais dire un mot sur ce point puisque la consultation s'est passée de la façon suivante : Madame Hidalgo nous a fait envoyer par son secrétariat, à l'ensemble des Maires d'arrondissement et aux 163 Conseillers de Paris, un mailing standard pour leur demander d'informer les conseillers de quartier de la consultation publique. C'est tout et encore, la plupart des élus l'ont laissé passer, à droite comme à gauche.

Le mailing précisait que les résultats de la consultation seraient analysés, permettraient de finaliser le document qui sera ensuite soumis au conseil d'arrondissement puis au Conseil de Paris. Le seul problème est que j'ai lu les deux documents. Celui de septembre et celui de novembre que nous examinons là. Il n'y a aucune différence, aucune virgule n'a changé, seulement le titre du document a été modifié puisqu'au lieu de s'appeler révision du Plan Climat, il s'appelle actualisation du Plan Climat. En termes de mépris de la concertation, c'est un exemple emblématique de ce que sait faire la gauche avec la main sur le cœur.

Concernant l'éco Zac Boucicaut. On dit tous les jours, l'éco Zac Boucicaut mais dans les faits est-ce que cette ZAC mérite le terme d'éco Zac, de ce label ? On a

à la fois un problème d'intégration des bâtiments d'un certain nombre de lots notamment les lots C et E, le projet ne répond pas aux attentes et aux besoins du quartier.

Cela fait pourtant partie des critères fixés par le Ministère pour avoir le label éco Zac. Ensuite on nous dit que c'est un chantier à faibles nuisances, mais pas du tout. D'abord je ne parlerai pas des nuisances que tous les enfants qui sont à la crèche ont supportées : les vibrations, les tremblements en pleine journée au moment de la sieste et avec ma collègue Françoise Malassis et Franck Lefevre, nous avons organisé une réunion avec les parents des crèches il y a 8 jours de cela et nous avons eu des parents qui ont exprimé leur mécontentement face aux nuisances olfactives liées à ce chantier et qui étaient insupportables pour les personnels de la crèche comme pour les enfants. On peut s'interroger sur l'attribution de ce label à Boucicaut.

Autre point sur les aspects budgétaires. Le Plan Climat qui a été voté en 2007 prévoyait un dispositif annuel de suivi et notamment un bilan financier pour évaluer les investissements réalisés et les effets en termes de réduction de gaz à effet de serre. On nous promettait également chaque année un tableau budgétaire. Or, curieusement, cette année, pour la première année nous n'avons pas de tableau budgétaire climat présentant les résultats obtenus, les enveloppes affectées pour 2013 à chacun des objectifs du Plan Climat. D'ailleurs si ce tableau avait existé cette année on aurait pu imaginer qu'il ait fait preuve d'un peu de prospective et d'un plan pluriannuel d'investissement.

Dernier point. Je pense qu'il aurait été opportun d'avoir un bilan détaillé par arrondissement afin d'avoir plus de lisibilité sur les avancées obtenues en matière de réduction de la consommation énergétique sur le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

C'est sans doute trop de travail pour les services municipaux, c'est sans doute une marque de désintérêt pour les arrondissements puisque vous voulez tout centraliser si j'en juge le refus que vous venez de nous imposer pour notre vœu demandant d'associer les Maires d'arrondissement à la mobilisation des entreprises sur le plan local. Merci.

*Monsieur le Maire* : Pour la bonne compréhension de l'auditoire, quand Claire de Clermont-Tonnerre parle d'éco Zac, il ne s'agit pas de ces cavaliers russes qui déferleraient sur le secteur Boucicaut, mais d'éco-quartier. Voici une précision qui me semblait utile.

Nous allons maintenant voter sur le projet de délibération et sur les vœux.

*Claire de Clermont-Tonnerre* : Je propose d'émettre un avis favorable sur chacun des vœux que nous avons déposés et de voter cette délibération ainsi amendée si je puis dire, sachant que nous réservons notre vœu pour le Conseil de Paris en fonction du sort qui sera réservé à toutes les propositions que nous venons de formuler.

*Monsieur le Maire* : Nous votons sur ce projet de délibération.  
Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adopté à l'unanimité.

Maintenant les vœux que je vais citer les uns après les autres : le n° 36 pour la mise en place d'une OPATB dans le 15<sup>ème</sup>.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? NPPV pour la gauche.

Le vœu 37 pour une charte d'engagement partenariale pour le climat.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? NPPV pour la gauche.

Le vœu 38 pour un contrat de partenariat et de performance énergétique (CPPE) dans les écoles du 15<sup>ème</sup>.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? NPPV pour la gauche. Merci. Ils sont adoptés.



*13. 2012 DU 193 - Protocole d'accord avec la Société Bouygues Immobilier relatif à la régularisation d'une occupation temporaire et modalités de la vente éventuelle d'un terrain 8 à 12 rue Louis Armand.*

*Monsieur le Maire* : Monsieur Alayrac.

*Gilles Alayrac* : Monsieur le Maire, au-delà de l'aspect un peu technique et même rébarbatif de ce protocole d'accord qui va être conclu avec la Société Bouygues Immobilier, il faut que notre Conseil et les habitants du 15<sup>ème</sup> aient à l'esprit que cette délibération, si elle est adoptée par le Conseil de Paris, va permettre la réalisation d'un projet urbain immobilier économique de grande ampleur dans ce quartier Louis Armand/Colonel Pierre Avia.

De quoi s'agit-il ? En deux mots je ne veux pas redire ce qui est écrit dans la délibération mais dire ce qui est en fait saillant. Ce terrain de 2 500 m<sup>2</sup>, c'est

aujourd'hui le terrain qui se trouve devant l'ancien hôtel Pullman qui a été fermé au public au mois d'octobre de cette année.

Il ne servait finalement qu'à l'accès aux piétons et aux véhicules et en le joignant au terrain voisin, il sera sans doute vendu à la Société Bouygues Immobilier. Celle-ci va pouvoir développer un grand projet qui présente de grands avantages.

A cet endroit-là, il faut le savoir, il va y avoir la redynamisation du site vieillissant d'Aquaboulevard nous le savons tous, il fait son âge et il nécessite une rénovation des installations sportives existantes des cinémas, des bureaux et il y aura même des créations de logements et de commerces.

La vente de ce terrain va permettre également une constructibilité supplémentaire de 3 000 m<sup>2</sup> environ et va permettre aussi de reloger une société qui s'appelle SMABTP qui se trouve, comme vous le savez sans doute, Emile Zola qui veut partir, qui aurait pu même quitter Paris si on ne la relogeait pas dans les frontières parisiennes ce qui va être le cas et nous allons donc permettre aux salariés de cette société de continuer à travailler dans la Capitale et en particulier dans notre arrondissement.

Dernier avantage. Nous aurons, au-delà de la disparition regrettable de l'hôtel Pullman, la construction d'un nouvel hôtel de sans doute 150 places à peu près. On est donc loin des 617 que nous allons perdre à cet endroit mais je vais espérer que la société qui remportera l'appel d'offres du parc des expositions donnera suite à la demande que la Ville de Paris lui a faite de construire au sein même du parc des expositions un hôtel supplémentaire parce que mon analyse, je sais qu'elle est partagée au-delà de ces bancs et que nous avons vraiment un besoin en de capacités hôtelières dans le sud de Paris en particulier avec les activités du parc des expositions.

J'ai tendance à croire qu'il n'y a que des avantages à ce que les exposants et le public du Parc des Expositions logent et se restaurent sur place. C'est bon pour le commerce, c'est bon pour le dynamisme de ces quartiers.

Au-delà donc de l'aspect technique de cette délibération, voilà tout ce qu'elle va permettre et on s'en réjouit.

*Monsieur le Maire* : Merci Monsieur Alayrac. Monsieur Menguy.

*Jean-Baptiste Menguy* : Monsieur le Maire, mes chers collègues, sur le fond, c'est un secteur tout à fait particulier que ce secteur Pierre Avia/Suzanne Lenglen d'abord parce que vous n'êtes pas sans savoir que de ce côté, on donne



tout de suite sur le périphérique et ce sont toujours des secteurs très difficiles à redynamiser et de trouver l'offre de service qui convient sur ce genre de secteur. Dont acte donc pour ce projet pour remplacer le Pullman ce qui permettra de dynamiser l'accueil de touristes dans un hôtel de personnes en déplacement professionnel et aussi des commerces.

Sur la forme, je regrette encore une fois que cette délibération arrive sans un début de concertation au moins avec les habitants et le conseil de quartier concerné. Je pense que vous aurez certainement beaucoup à dire sur les attentes des habitants des frères Voisin qui reviennent du cœur du 15<sup>ème</sup> et traversent cette zone et qui ont certainement un avis à donner et également, accessoirement, compte tenu des débats que nous avons depuis le début de cette séance, avec le Maire du 15<sup>ème</sup> et les élus de quartier ou les élus du 15<sup>ème</sup> de façon globale.

Je souhaite que cette pratique qui devient un peu systématique, cesse avec ce projet et avec la volonté de redynamiser ce secteur. Je ne vous cache pas que les derniers événements m'inquiètent énormément parce que sur ce secteur, il y a la zone du Pullman, l'Aquaboulevard et à côté, l'héliport de Paris et j'ai noté avec beaucoup d'intérêt les déclarations de la Première Adjointe dimanche dernier, candidate à la Mairie de Paris pour 2014, faisant état d'une étude de l'APUR et également de cette annonce de récupération de l'héliport de Paris.

Ce genre d'annonce, de tarte à la crème, ça fait rire beaucoup, ça intéresse un peu mais surtout, ça interpelle. Ce n'est pas comme si des élus, des parlementaires du 15<sup>ème</sup> s'étaient depuis longtemps prononcés pour que l'héliport de Paris réduise ses vols et qu'une partie du secteur puisse être récupérée pour des infrastructures intéressant les habitants du quartier et du 15<sup>ème</sup> en général.

Il faudra que la Première Adjointe et candidate à la Mairie de Paris rende des comptes sur cette annonce, dise ce que cette annonce cache réellement et surtout qu'une phase de concertation avec les habitants, je le redis, pour toute cette zone, soit entamée.

La gauche va dire, de toute façon, vous n'avez jamais de propositions de construction et de projets. Chiche, mes chers collègues, à titre personnel, je vais vous faire deux propositions sur la forme et sur le fond.

La forme d'abord, c'est de respecter ceux qui habitent dans le secteur et les élus de cet arrondissement et de faire une vraie concertation sur ce qui peut être fait.

Sur le fond, à titre personnel, je vous propose que le secteur de l'héliport qui serait récupéré conserve sa vocation sportive de l'espace Suzanne Lenglen avec, pourquoi pas, c'est une proposition que je fais ce soir, la création d'un grand skate parc sur la place de la zone récupérée de l'héliport, ouvert à toute la population jeune et moins jeune de pratiquants des sports de rue, que ce soit du 15<sup>ème</sup>, d'Issy-les-Moulineaux ou plus largement encore, de toute la banlieue.

Ce genre d'infrastructures existe à Paris, dans l'est parisien. A mon sens, pas en taille suffisante pour accueillir tous les publics et surtout des compétitions de haut niveau qui pourraient avoir lieu dans ce parc Suzanne Lenglen et qui donnerait, à n'en point douter, un autre angle de vision et de considération de ce quartier.

Je vous le dis, c'est un défi que je vous lance, chers élus de la gauche, de rentrer dans cette concertation, ce respect des élus et des habitants parce que, pour tout vous dire, depuis le début de cette séance, on ne peut pas dire que le Président de votre groupe ait brillé par le respect qu'il donnait de la démocratie et des élus que nous sommes.

Pour tout vous dire, je suis profondément scandalisé quand j'entends Monsieur Dargent encore une fois dire que des vœux qui sont déposés par un autre groupe que le sien sont inutiles, dire que de toute façon les mairies d'arrondissement sont inutiles, passer outre l'avis des habitants qui se sont exprimés dans les conseils de quartier.

Je suis désolé ce déni permanent de la démocratie, il porte un nom. Cela s'appelle le totalitarisme et c'est quelque chose que je ne peux accepter dans le 15<sup>ème</sup>.

*Monsieur le Maire* : En tout cas, la proposition de Monsieur Menguy ne peut que recueillir notre agrément tant le besoin est fort dans notre arrondissement et j'ai reçu, comme vous mes chers collègues, beaucoup de jeunes qui regrettent l'absence d'un tel équipement sportif dans le 15<sup>ème</sup> mais la récupération du terrain de l'héliport permettrait de faire encore bien d'autres choses à condition que la Ville change de position.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction et celle de Jean-François Lamour quand nous avons lu avec émerveillement, dans le Journal du Dimanche d'hier, une interview de Madame Hidalgo plaidant pour la fermeture de l'héliport et la récupération du

terrain alors que c'est tout simplement ce que nous essayons de faire depuis 2009 très exactement avec Jean-François Lamour.

Ce projet qui a beaucoup avancé d'ailleurs et Monsieur Dargent le sait bien, qui siège dans une commission de l'héliport avec moi puisque l'Etat, la Préfecture ont commencé à mettre en place ce projet en proposant à certaines collectivités ou arrondissements la création d'hélistations pour décharger le trafic de l'héliport de façon à ce que la desserte par hélicoptère de l'ensemble du Grand Paris si je puis dire, puisse être faite dans différents points, pas seulement sur l'héliport de Paris-Issy.

Ce projet allait bon train malgré je ne dirai pas l'opposition, le peu d'enthousiasme de Monsieur Dargent et de Madame Hidalgo qui avaient d'autres projets sans doute, et je le dis de façon encore plus solennelle quand on sait qu'au Conseil de Paris il y a peut-être un an, alors que nous avons déposé un vœu mais Monsieur Dargent, selon Monsieur Menguy, dira encore que c'est un vœu inutile puisqu'il est déposé par la droite, ce vœu proposait simplement que ce plan de nouvelle desserte du Grand Paris soit mis en œuvre et que l'héliport de Paris 15<sup>ème</sup> soit fermé au trafic commercial et réservé au trafic de service d'urgence.

Or, ce vœu, non seulement n'a pas été voté par la gauche, mais Madame Hidalgo elle-même, a tenu à déposer un vœu pour réclamer l'inverse, à savoir qu'aucune hélistation ne soit implantée dans Paris et dans le Grand Paris et que l'héliport du 15<sup>ème</sup> reste grand ouvert à tout trafic d'hélicoptères.

Je pense qu'il y a sans doute soit un revirement, pourquoi pas et tant mieux s'il y a un revirement de position on ne peut que l'approuver, ou beaucoup d'hypocrisie par rapport à des positions qui, bizarrement, n'étaient pas les mêmes avant que le Gouvernement change, le Maire de Paris nous y a habitués et c'est un peu fâcheux quand il s'agit vraiment de rechercher l'intérêt des habitants.

Monsieur Dargent sait aussi bien que moi les nuisances importantes que cet héliport engendre dans ce quartier. De surcroît, Madame Hidalgo fait état de travaux de l'APUR comme si c'était UNE sorte de cabinet de campagne électorale municipale alors que c'est une agence municipale, financée par subvention publique à hauteur de 7 millions d'euros par an et qui doit travailler pour la collectivité et non pas au profit personnel de la campagne municipale de Madame Hidalgo.

L'UMP l'a dénoncé, il y aura sans doute des suites de cette affaire. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que nous dénonçons l'utilisation des moyens municipaux par Madame Hidalgo dans le cadre de sa campagne municipale et nous aurons l'occasion d'y revenir de façon assez précise. C'est une observation qui est partagée sur un certain nombre de vos bancs par un certain nombre d'élus qui ne sont pas tout à fait favorables à la candidature de Madame Hidalgo. Je crois qu'ils s'expriment suffisamment dans la presse et ailleurs.

Je voulais simplement m'offusquer du dévoiement d'un certain nombre de moyens qui sont à la disposition de la collectivité locale et qui ne sont pas à la disposition exclusive de Madame Hidalgo, candidate à la Mairie de Paris.

D'autres interventions ? Monsieur Dargent.

*Claude Dargent* : Nous sommes loin de la parcelle de l'hôtel Pullman tout de même grâce à Monsieur Menguy si je peux me permettre de vous le faire remarquer. Comme quoi vous prenez véritablement les délibérations comme prétexte pour faire de la petite politique en l'occurrence.

Second point : je trouve Monsieur le Maire que dans le contexte actuel, vous ne manquez pas d'air pour stigmatiser les divisions internes à la gauche mais ça vous regarde. Chacun jugera de la pertinence de ce genre d'attaques dans le contexte qui est le vôtre pour l'instant mais acceptons-en l'augure.

Juste deux remarques pour rectifier les raccourcis historiques pour le moins tendancieux auxquels vous vous êtes livrés s'agissant de l'héliport.

Je siége effectivement dans cette commission depuis 2001 et depuis cette date je me suis confronté dans cette commission aux représentants de l'Etat dans son état de pouvoir qui était le sien jusqu'au printemps dernier d'une part et surtout au Maire UMP comme un dénommé Monsieur Kosciusko-Morizet qui depuis le début ne voulait absolument pas entendre parler d'une réduction du trafic sur cet héliport.

Cette commission a débouché sur une charte qui est une pure farce qui a été votée uniquement par les élus UMP et par les représentants de l'Etat et rejetée par l'ensemble des associations et des élus de gauche siégeant au sein de cette commission.

Cette charte est une telle farce qu'elle se fixait comme objectif une réduction absolument cosmétique du trafic sur cet héliport et qu'au bout du compte on arrive exactement à l'inverse aujourd'hui. Tout ça est bien gentil mais ça

montrait bien que la volonté de l'UMP n'était absolument pas de mener une politique de limitation des nuisances de cette plateforme. Je sais bien que Messieurs Lamour et Goujon en 2008 ont découvert que cet hélicoptère suscitait des nuisances dans l'environnement.

Ils ont découvert cette affaire parce que jamais auparavant vous ne trouverez sous leur plume, aucun propos ...

*Monsieur le Maire* : Monsieur Lamour n'était pas élu et moi je n'étais pas Maire.

*Claude Dargent* : Mais vous étiez, me semble-t-il le Premier Adjoint au Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement, Monsieur Goujon, vous pouviez vous exprimer ? A aucun moment vous ne l'avez fait. Je suis sûr que Monsieur Galy-Dejean vous aurait laissé la parole si vous aviez voulu exposer une telle position et vous pouviez le faire en Conseil de Paris. Vous ne l'avez jamais fait.

Quant à Monsieur Lamour, cela fait des années qu'il est associé à la municipalité parisienne et à aucun moment il n'avait pris position de cette façon-là. Il y était sur un autre registre, mais c'était quand même certainement la même chose.

Donc, jamais vous n'avez fait quoi que ce soit pour limiter les nuisances liées à cette plateforme. En 2008, vous avez découvert que cet hélicoptère était à l'origine de nuisances et à ce moment-là, qu'est-ce qu'on allait voir ? On allait voir bientôt la fermeture en 2011. J'ai les coupures de presse où vous l'avez prétendu ! Jusqu'à preuve du contraire, vous étiez à ce moment-là en mesure d'obtenir de l'Etat qu'il ferme cette plateforme et vous n'en avez rien fait.

Le seul dégageant que vous aviez était de dire : « On va rejeter les nuisances sur d'autres communes » et plutôt des communes de gauche d'ailleurs de façon à ce que les choses soient mieux réparties. C'était la seule logique que vous aviez à l'époque avec un mépris total des contraintes de rentabilité.

Effectivement, il y a une étude qui a été faite pour voir si on pouvait implanter une héliportation, c'était à l'endroit où cela avait le plus de sens, la Défense, et l'étude a conclu sur le fait qu'une telle héliportation serait gravée d'un déficit absolument impossible à soutenir en moyen terme. L'idée a donc été immédiatement abandonnée.

Vous saviez donc fort bien que cette histoire d'héliportation ailleurs c'était purement du vent. Pendant ce temps-là, la Ville de Paris, figurez-vous, elle travaille et elle poursuit la recherche d'une solution pour les habitants et il faut envisager quelle évolution on pourrait avoir pour cette plateforme.

Je m'en réjouis tout à fait mais n'essayez pas, en arrivant après la bataille, de prétendre que vous êtes à l'origine de ce genre de choses. Vous n'avez jamais rien fait pour la limitation de la plateforme de cet héliport, il faut le dire et le répéter. Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : Je ne sais pas s'il faut répondre à ce genre d'élucubrations invraisemblables. C'est un peu fort de reprocher à Jean-François Lamour de ne pas être intervenu comme élu parisien pour l'héliport alors qu'il a été élu en 2008. Il aurait été difficile d'intervenir alors qu'il n'était pas élu de la Ville. Excusez-moi !

Quant à moi puisque Monsieur Dargent, si j'étais Premier Adjoint, chacun sait qu'il y avait deux circonscriptions dans cet arrondissement, que j'étais le suppléant d'Edouard Balladur au nord et que Monsieur Galy-Dejean était Député au sud et que les questions étaient réparties entre les deux députés ce qui est bien normal. Chacun avait son travail à faire, chacun de son côté.

Je crois que Monsieur Dargent est un peu sévère avec cette charte qui, même si nous avons été beaucoup plus loin, a amené à une nouvelle réduction, même si c'est difficile, mais surtout à des modifications d'altitude, de certification, de pilotes, de routes aériennes, etc.. C'était un pis aller certainement et dès 2009, c'est-à-dire un an à peine après mon élection, nous avons obtenu de Dominique Bussereau, Ministre des Transports qui est venu ici même annoncer sa volonté de faire fermer l'héliport au trafic commercial.

Aussitôt, les services de l'Etat se sont mis au travail, c'est une affaire extrêmement lourde qui va autrement plus loin que les attermoissements de la commission dans laquelle vous siégiez depuis des années. En 2001, que je sache, l'Etat et le Gouvernement étaient de gauche et nous avons à partir de là, travailler avec les services de l'Etat qui ont présenté un certain nombre de plan.

Ce que Monsieur Dargent oublie de rappeler, c'est la position de la Ville de Paris qui, elle comme je le disais précédemment, s'est opposée à ce nouveau plan de répartition d'hélistation. Maintenant, lorsqu'on entend Monsieur Dargent évoquer un travail de la Ville pour la fermeture de l'héliport, je voudrais bien savoir précisément en quoi il consiste. On a entendu cette annonce un peu fumeuse et particulièrement vague de Madame Hidalgo dans le Journal du Dimanche, dans une demi-phrase, mais on ne sait pas de quoi il s'agit.

Est-ce que c'est une répartition harmonieuse comme l'Etat le souhaitait du trafic des hélicoptères sur l'ensemble du Grand Paris, ce qui serait assez logique ou est-ce qu'on décide de supprimer, pourquoi pas mais encore faut-il le dire précisément, tout trafic d'hélicoptères sur l'agglomération parisienne ?

Aujourd'hui, on ne sait rien. Attention donc aux annonces prématurées et intempestives et je pense que nous aurons certainement de quoi demander des explications à Madame Hidalgo et il faudrait qu'elle soit là. Monsieur Baghdad.

*José Baghdad* : Merci Monsieur le Maire. J'ai l'impression que le contexte actuel politique fait qu'un certain nombre d'élus de droite sont heureux de se retrouver dans la lumière en permanence auprès des médias et même en lumière dans les tribunaux, deviennent procéduriers. Grand bien leur en fasse parce que les propos tenus par vous, Monsieur le Maire, sont diffamatoires, volontaires, vous l'avez fait exprès et vous ne cherchez que cette confrontation qui vous donnera un peu de lumière pour pouvoir lancer la campagne municipale et encore vous mettre en lumière dans ce combat parisien pour faire opposition au camp adverse et vous jouez de tous les coups pour vous mettre en avant et même les coups les plus bas et diffamatoires.

Aujourd'hui, vous utilisez l'arme juridique auprès de vos collègues. Je pense que Madame Hidalgo aura le plaisir d'utiliser l'arme juridique auprès de vous.

*Monsieur le Maire* : En matière d'intervention inutile, en voilà une ! Monsieur Menguy.

*Jean-Baptiste Menguy* : Il vaut mieux en rire ! Je trouve que ce qui a été dit sur l'héliport alors qu'on m'avait répondu que c'était bien loin du Pullman et ça n'avait pas d'intérêt dans ce débat mais finalement, cela devait en avoir un peu, mais compte-tenu de l'annonce assez synthétique de Madame Hidalgo dimanche, je trouve que nos collègues de gauche ont l'air bien sûrs d'eux et semblent bien connaître les détails de la récupération de cet héliport et je m'interroge notamment et en particulier sur le devenir des vols de secours ?

Est-ce qu'il faut comprendre par là, Monsieur Dargent, qui passez votre temps à rigoler que les vols de secours vont cesser également sur cette zone et donc pour l'hôpital Pitié-Salpêtrière, compte tenu notamment des difficultés que le survol et l'atterrissage des hélicoptères ont posé pour les blessés et les accidentés qui arrivaient sur l'hôpital Pitié-Salpêtrière, je crois que c'est une information à tout le moins que Madame Hidalgo nous doit et aux habitants. Elle va faire des réponses dites-vous, Monsieur Baghdad, politiques et judiciaires, il faudrait déjà qu'elle

soit là ! Le problème est qu'elle n'est jamais là. C'est à vous que l'on pose la question d'apporter des éléments de réponse les plus élémentaires et en particulier sur ces fameux vols de secours dont l'hôpital Pompidou a grandement besoin, bien plus que vos déclarations sans aucun intérêt.

*Monsieur le Maire* : Merci. Madame Claire de Clermont-Tonnerre pour répondre.

*Claire de Clermont-Tonnerre* : Merci Monsieur le Maire. Avec la construction du Pentagone, la rénovation de la Cité de l'Air et prochainement du parc des expositions, le sud-ouest du 15<sup>ème</sup> amorce sa révolution urbaine le long du boulevard des Maréchaux. Une révolution qui va se poursuivre de l'autre côté du périphérique avec la rénovation du secteur Lenglen, Louis Armand, Colonel Pierre Avia, ce dont nous nous réjouissons tout particulièrement puisque les projets annoncés devraient apporter un nouveau visage et valoriser ce quartier du 15<sup>ème</sup> qui borde Issy-les-Moulineaux.

Un secteur auquel le Maire du 15<sup>ème</sup> et le Député de la circonscription de Jean-François Lamour sont très attentifs et je salue en particulier le combat qu'ils ont conjointement mené, n'en déplaise à Monsieur Dargent pour reconquérir les espaces occupés par l'héliport et améliorer la qualité de vie des habitants de ce quartier.

S'agissant de l'opération qui fait l'objet de cette délibération, je rappelle que la Ville a vendu le terrain d'assiette de l'hôtel, soit 7 048 m<sup>2</sup> pour 25 millions d'euros au groupe Accor en juillet 2006. En janvier 2012, Accor a vendu ce même terrain à Bouygues qui entend y réaliser une opération mixte hôtel/bureaux/commerces. Or, cette opération ambitieuse qui porte sur 41 700 m<sup>2</sup> de surface de plancher ne peut se réaliser sans l'annexion d'une parcelle d'espaces verts de 2 500 m<sup>2</sup>, propriété de la Ville qui est située au pied de l'ex-hôtel Pullman et qui, jusqu'à présent faisait l'objet d'une mise à disposition gratuite, ce dont la Ville vient tout juste de prendre conscience.

Cette découverte tardive interroge sur la façon dont la Ville gère ses biens et confirme les observations formulées dans le rapport provisoire de la Chambre Régionale des Comptes car comment se fait-il qu'en juillet 2006, lors de la vente du terrain d'assiette de l'hôtel Pullman, la Ville ne se soit pas intéressée à la valorisation de cette emprise de 2 500m<sup>2</sup> ?



Ceci étant dit je vous propose, compte tenu de l'intérêt du projet d'émettre un avis favorable à cette délibération sous réserve que la Mairie du 15<sup>ème</sup> soit étroitement tenue informée sur l'élaboration de ce projet et qu'au même titre que la Mairie centrale, nous soyons associés à la consultation d'architectes qui est demandée par la Ville.

J'assortis mon avis de deux souhaits : d'abord que la réunion du comité de site qui est demandée depuis des mois pour laquelle aucune date n'a été fixée se réunisse et ensuite que le Maire du 15<sup>ème</sup> ait communication des études actualisées réalisées sur le réaménagement de l'ensemble du sud du 15<sup>ème</sup> arrondissement. Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : C'est vrai que l'intervention et surtout la conclusion de Madame de Clermont-Tonnerre m'interpelle parce que lorsqu'on parle d'information, de participation, de consultation, la Ville de Paris est aux abonnés absents. Nous avons appris l'existence de ce projet, officiellement, par la Ville de Paris comme il convient, je pense quand on est Maire d'arrondissement par la transmission par ODS de ce projet de délibération, voilà quelques jours.

C'est un projet considérable qui engage des dizaines de millions d'euros, le réaménagement de tout un secteur extrêmement important et vital et sur lequel nous faisons beaucoup d'observations et des propositions avec Jean-François Lamour depuis des années et nous découvrons ce projet une semaine avant l'introduction en Conseil d'arrondissement. Jamais, jusqu'à aujourd'hui ce projet ne nous a été présenté par la Mairie centrale, par aucune direction ! La Direction de l'Urbanisme, je ne sais même pas s'il y en a une puisqu'on n'en a jamais vu la Directrice et ce projet ne nous a jamais été présenté.

Cela peut vous paraître incroyable mes chers collègues mais ce projet considérable ne nous a jamais été présenté par les services de la Ville. Je demande, pour aller dans le sens de Claire de Clermont-Tonnerre qu'une réunion de présentation du projet soit organisée sans délai sous l'égide du Secrétaire Général de la Ville. Cette manière de faire de la Mairie centrale oubliant les mairies d'arrondissement, peut-être certaines mairies d'arrondissement semble être la règle. Ainsi, j'apprends que deux réunions se sont tenues il y a trois semaines environ avec l'ensemble des services municipaux et des partenaires extérieurs, mais sans aucun représentant de la Mairie du 15<sup>ème</sup> qui n'avait été ni conviée ni informée sur deux grands dossiers qui paraissent aussi importants, mes chers collègues quand je vous les aurai cités, vous comprendrez : le réaménagement du quartier Bargaue/Falguière qui était demandé par nous dans un amendement que nous avons fait voter sur la Tour Triangle en obtenant de Madame Hidalgo qu'un certain nombre de travaux soient réalisés dans le 15<sup>ème</sup>.

Effectivement ça avance sauf que ça avance sans nous et que cette réunion qui a eu lieu il y a quelques semaines avec le projet de démolir les deux passerelles fin 2013 tel que nous le souhaitions depuis longtemps, cette réunion a eu lieu avec tous les partenaires même extérieurs entendez bien, pas seulement les partenaires administratifs sans la Mairie du 15<sup>ème</sup> !

Deuxièmement, l'aménagement de la phase 2 de la Petite Ceinture ferroviaire entre la rue Olivier de Serres et la rue de Dantzig qui nous paraît un projet très important, que Madame Hidalgo a dévoilé d'ailleurs en s'appuyant encore une fois sur les travaux de l'APUR qui lui sont réservés finalement à elle seule et personne d'autre d'après de ce que j'ai lu dans le Journal du Dimanche.

Cette phase 2 s'est faite sans nous. J'ai évidemment adressé un courrier à Madame Bedague-Hamilius qui est Secrétaire Générale de la Ville pour me plaindre de ces méthodes totalement inacceptables lorsqu'en plus on vient nous présenter une charte des arrondissements qui, soi-disant, doit améliorer les rapports entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement et la concertation.

Voilà ce que je souhaitais dire sur la forme. Sur le fond, Claire de Clermont-Tonnerre a tout dit. J'espère simplement que nous pourrons être associés en tant que Mairie d'arrondissement dans l'aménagement de plusieurs hectares du 15<sup>ème</sup> arrondissement mais c'est peut-être trop demander à la Mairie de Paris. Nous allons mettre aux voix.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Il est adopté à l'unanimité.



*14. 2012 DEVE 139 - Signature d'une convention avec l'association « Le Jardin où les pot' iront » mettant à sa disposition une parcelle de terrain située 159 rue Croix Nivert (15<sup>ème</sup>) pour un usage de jardin partagé.*

*Monsieur le Maire : Je joins le 15 également avec.*



*15. 2012 DEVE 172 - Signature avec Paris Habitat OPH d'un avenant conventionnel visant à autoriser la sous-occupation d'une partie du jardin Lecourbe Croix-Nivert par une association pour la gestion d'un jardin collectif de quartier.*

*Monsieur le Maire : Monsieur Alayrac.*

*Gilles Alayrac* : Je suis personnellement avec mes collègues du groupe la gauche tout à fait favorable à ce que nous puissions ouvrir un jardin partagé sur cette parcelle qui relie la rue Lecourbe à la rue de la Croix Nivert et je souhaite que les choses aillent vite et que ce jardin puisse enfin être accessible au public parce qu'il en est question depuis quelques années et je ne comprends pas pourquoi les choses traînent autant.

Nous avons des interrogations sur la première des délibérations, la DEVE 139 qui concerne le choix de l'association qui a été retenue. Elle s'appelle « le jardin où les pot'iront », c'est un jeu de mots bien sûr, phonétiquement, vous me l'accorderez.

Cette association est inconnue des élus de notre groupe, les douze que nous sommes. Nous n'avons pas trouvé d'indication de bureau ou de composition sur la délibération qui nous est transmise ce soir et légitimement nous nous posons des questions sur les garanties qu'elle présente, sur la pratique même du jardinage qu'elle pourrait connaître ou pas. Il n'y a pas de référence connue et au-delà il semblerait, mais je me trompe peut-être, qu'elle ait signé un mail la semaine dernière annonçant son retrait du projet avant de revenir sur sa décision.

Cela fait beaucoup d'éléments qui questionnent sur cette association qui doivent inciter à la prudence et à ce stade nous n'avons pas beaucoup de gages sur la motivation de cette association.

Sur la première des délibérations le choix de l'association, nous ne prendrons pas part au vote en attendant les précisions et les éclaircissements que l'exécutif parisien apportera si ce projet est maintenu à la séance du Conseil de Paris mais, par contre, sur l'avenant pour autoriser l'occupation par un jardin partagé, bien sûr, des deux mains, nous votons pour.

*Monsieur le Maire* : Voyez qu'il y a des élus qui sont plus informés que d'autres dans ce Conseil puisque Monsieur Alayrac, vous vous renseignez, mais vous avez surtout les informations qui vous sont communiquées très directement et très précisément de la Mairie centrale. On parle de mail, d'association, etc...

Je vous renverrai simplement, et vous avez raison Monsieur Alayrac, à l'administration centrale de la Ville puisque c'est elle qui introduit ce projet de délibération. Ce que je voudrais dire c'est l'incompétence pour ne pas dire plus, l'irresponsabilité et ce n'est pas assez fort je cherche un terme un peu plus fort,

avec laquelle la Ville de Paris, Paris Habitat développent les politiques d'aménagement urbain.

Encore une fois, Monsieur Alayrac l'a souligné, il a parfaitement raison, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même et à l'administration qui le soutient, car voilà maintenant deux bonnes années que cet immeuble est construit, qu'on savait parfaitement bien avant qu'il y aurait un jardin intérieur. Il y a eu d'ailleurs des débats fort intéressants pour savoir si cela devait être un jardin ouvert au public ou réservé aux habitants, il y a eu un certain nombre de discussions. Paris Habitat et la Ville de Paris se renvoyant la balle, personne ne voulant gérer le jardin, comme c'est souvent le cas dans ce genre d'opérations.

Deux ans après on en est toujours là et enfin il semble qu'on sorte de cette impasse où d'ailleurs les plantations qui ont commencé à être mises en place s'abîment, où il a fallu modifier à plusieurs reprises le plan des équipements parce que c'est un jardin qui est au milieu d'une résidence et la Ville n'avait pas pensé autre chose que de mettre des équipements qui auraient provoqué des nuisances sonores. Il a fallu tout revoir, je ne voudrais pas en rajouter mais cette opération n'est pas à l'honneur des services de la Ville ni de Paris Habitat. Deux ans après, il n'y a toujours pas d'ouverture du jardin.

Pour les deux questions que vous posez, Monsieur Alayrac, vous avez raison de les poser à la Ville de Paris. Madame Toubiana rapidement comme rapporteur du projet de délibération.

*Marie Toubiana* : Monsieur le Maire mes chers collègues, je voudrais d'abord rassurer Monsieur Alayrac sur l'association qui porte ce projet depuis près d'un an puisqu'à la suite du conseil de quartier qui s'est réuni le 13 octobre 2011 où le chef de la division des Espaces Verts a annoncé ce jardin partagé et où moi-même ayant été interrogée par un habitant j'ai dit que les personnes qui étaient intéressées sur ce projet pouvaient s'adresser à moi ; en janvier 2012, cela fait presque un an, la présidente, accompagnée de plusieurs membres de son association s'est présentée à moi, elle habite et travaille dans le 15<sup>ème</sup> et est désireuse de prendre en charge ce jardin avec plusieurs membres de son bureau.

Le nom de l'association m'a été indiqué le 20 janvier 2012 et je m'étonne un petit peu de l'ironie de Monsieur Alayrac puisque le nom de l'association a été communiqué au cabinet de Madame Giboudeaux le 23 janvier 2012 et tout le monde a trouvé que ce nom de « jardin où les pot'iront » était un nom très astucieux et très agréable.

A la suite du comité de pilotage du 3 février 2012 au cours duquel j'ai annoncé à Madame Giboudeaux que ce jardin avait été créé et que l'association s'était présentée à moi pour le prendre en charge, en mars 2012, il y a eu une réunion avec la cellule « main verte » et Madame Prévost a envoyé à Madame Fray, la Présidente de l'association, une convention-cadre en juin 2012. La convention a été envoyée le 16 juillet 2012 et signée le 8 octobre 2012. Tout cela pour vous dire que tout ceci a été fait en étroite collaboration, aussi bien avec le cabinet de Madame Giboudeaux qu'avec la cellule « main verte ».

Je voudrais rassurer Monsieur Alayrac, cette association présente toutes les garanties. Je reconnais en effet qu'à la suite d'un petit problème d'ordre privé la semaine dernière, la Présidente n'ayant pas consulté son bureau, l'association est revenue très rapidement sur sa décision de retrait.

Je fais tout à fait confiance à cette association qui est tout à fait valable il est prévu d'ailleurs qu'un flyer soit distribué dans le quartier pour solliciter les habitants qui souhaitent bénéficier d'une parcelle de ce jardin et il est évident, comme dans tous les cas, pour cette démarche, que l'association réunira toutes les personnes désireuses de s'impliquer dans ce jardin afin d'attribuer aux uns et aux autres des parcelles. Je suis tout à fait confiante en cette association.

*Monsieur le Maire* : Merci. Je vais mettre aux voix. D'abord le DEVE 139.  
Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? NPPV pour la gauche.

Le DEVE 172 : Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adopté à l'unanimité. Merci.

Nous avons un certain nombre de projets de délibération concernant les crèches :



*16. 2012 DFPE 16 - Convention (18.629 euros) avec l'association Calinot Singe pour la réalisation de travaux dans sa crèche parentale 184 rue de la Croix Nivert.*



*17. 2012 DFPE 17. Subvention (70 000 euros) et convention avec l'association la Goutte de Lait Saint-Léon pour la réalisation de travaux dans sa halte-garderie 14, rue Edgar Faure.*



18. 2012 DFPE 56 : Subvention (15 973 euros) et avenant n°3 à convention avec l'association « Au Fil de la Découverte) pour la halte-garderie.



19. 2012 DFPE 58 - Subvention (22 409 euros) et avenant n°3 à convention à l'Association Familiale Notre Dame de Nazareth pour sa halte garderie Les Gémeaux.



20. 2012 DFPE 250 - Subvention (132 648 euros) et avenant n°3 à convention avec l'Association l'œuvre de la Chaussée du Maine-Cesil pour la crèche collective Plein Ciel.



21. 2012 DFPE 251 - Subvention (141 229 euros) et avenant n° 3 avec l'Association l'Oeuvre de la Chaussée du Maine-Cesil pour la halte-garderie du même nom.



22. 2012 DFPE 419 - Subventions attribuées à la Ville de Paris (5 804 800 euros maximum) et conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris au titre de la création de 12 équipements de petite enfance sur le territoire parisien.



23.2012 DFPE 439 - Avenants aux conventions d'objectifs avec les associations gestionnaires d'établissements de la petite enfance.



24. 2012 DFPE 421 - Lancement d'un marché article 30 relatif à la gestion et à l'exploitation de quatre établissements de petite enfance situés dans les 13<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements.

*Monsieur le Maire* : Pas d'intervention ? Merci. Nous continuons sur les sports.



*25. 2012 DJS 434 - Autorisation à Monsieur le Maire de Paris de poursuivre la mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances.*



*26. 2012 DFPE DUCT 211- Subvention Fonds du Maire (3 000 euros) à l'association Eiffel Basket Club (EBC).*

*Monsieur le Maire* : Monsieur Baghdad.

*José Baghdad* : Je me permets de vous interpeler, Monsieur le Maire au sujet de cette délibération pour l'attribution du fonds du Maire justement parce que, mais détrompez-moi, à ma connaissance, depuis 2008 je crois que c'est la première fois que nous votons une subvention aux fonds du Maire à destination d'une association sportive. J'entends là peut-être une délibération avec une destination extensive de l'affectation de ces fonds qui sont réservés en général à des organismes à vocation sociale et je pense que dans ce cas-là la subvention des fonds du Maire pourrait s'étendre à d'autres associations et que lorsque vous nous dites qu'il n'est pas possible que les fonds du Maire -et je me souviens d'un débat que nous avons eu en séance ici il y a quelques conseils d'arrondissement- soient utilisés pour une association qui demandait 500 €.

Soit, j'en prends acte, je vois que cette subvention fonds du Maire ici, a une destination un peu extensive.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Loriau, pour répondre.

*Jérôme Loriau* : Monsieur le Maire, je suis très heureux qu'à l'occasion de cette délibération l'intervention de Monsieur Baghdad nous donne l'occasion d'explicitier cette mesure que vous avez prise à vocation vraiment sociale puisqu'on est passé très brièvement sur le Paris Jeunes Vacances. Il y a des mesures d'affichage mises en place par la Mairie de Paris, il y a le réduc-Sports, le Paris Jeunes Vacances et des aides en faveur des jeunes de l'arrondissement qui veulent faire du sport et c'est, par exemple, cette subvention de la même manière que celle que nous allons examiner juste après et qui sera destinée à l'ESC 15.

Quelle est la philosophie de cette subvention ? Elle est de dire qu'aujourd'hui malgré les « mesurette » mises en place par la Mairie de Paris, il y a encore des

jeunes dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement qui ne rentrent pas dans réduc-Sports car les tickets sports sont destinés aux quartiers défavorisés et vous le savez bien, il n'y en a aucun dans le 15<sup>ème</sup>, il n'y a que des jeunes très favorisés, donc ils ne bénéficient pas de ces mesures mises en place par la Mairie de Paris. Il y avait des jeunes vraiment défavorisés qui souhaitaient faire du sport et qui ne le pouvaient pas. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, avec le Maire du 15<sup>ème</sup> de subventionner deux associations et ce sont les projets de délibération que vous voyez aujourd'hui, charge à celles-ci de prendre en charge l'inscription pour la participation à l'activité sportive durant toute l'année de jeunes défavorisés du 15<sup>ème</sup>.

Cela donnera lieu à la présentation, Monsieur le Maire, d'une information des élus du rapport de ces deux associations et d'un rendu des inscriptions qu'elles ont pu prendre en charge grâce à ces deux fois 3 000 € pris sur les fonds du Maire.



*Monsieur le Maire* : Je mets aux voix.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Il est adopté à l'unanimité.



*27. 2012 DUCT 223 - Subvention Fonds du Maire (3 000 euros) et convention avec l'association Evolution Sportive et Culturelle du XVème (ESC15).*

*Monsieur le Maire* : Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Adopté.



*28. 2012 DAJ 8 - Subvention (290 750 euros) et convention avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris.*



*29. 2012 DUCT 213 - Subvention Fonds du Maire (1 300 euros) à l'association Ozanam Services.*



*30. DUCT 216 - Subvention Fonds du Maire (1 400 euros) à l'association Equipe Saint Vincent Alpha.*



◇  
31. 2012 DUCT 225 - Subvention Fonds du Maire (1 000 euros) à l'association Animômes de Beaugrenelle.

◇  
32. 2012 DUCT 227 - Subvention Fonds du Maire (1 000 euros) à l'association Août Secours Alimentaire (A.S.A.).

◇  
33. 2012 DAC 765 - Subvention (35 000 euros) et convention avec l'association Les Amis de Frans Krajcberg.

◇  
34. 2012 DAC 783 - Signature de 7 conventions relatives à l'occupation du domaine public pour les théâtres.

◇  
35. 2012 DAC 797 - Subvention (80 000 euros) et convention avec l'association Théâtre Silvia Monfort.

*Monsieur le Maire* : Madame Toubiana.

*Marie Toubiana* : Monsieur le Maire, mes chers collègues, il est précisé, dans la délibération, que la Direction du Théâtre souhaite disposer d'une structure supplémentaire du type « parquet de bal » et que la salle pourrait accueillir 100 à 150 personnes.

J'aimerais avoir des précisions et savoir quel type de construction est prévu ?

*Monsieur le Maire* : D'autres interventions ? Madame Fonlladosa.

*Ghislène Fonlladosa* : Merci Monsieur le Maire. Le projet qui nous est soumis a été évoqué très brièvement au Conseil d'administration en juin 2012 puis plus longuement lors du Conseil d'administration d'octobre dernier.

Lors de celui-ci, le théâtre Silvia Monfort a remis une plaquette présentant son projet, sa structure, son financement et son compte d'exploitation. Ce projet

comporte en fait deux volets : une petite salle légère de 150 places adossée au Silvia Monfort dont vous parlez et qui est dénommée gentiment « la cabane » et des logements temporaires pour des artistes, logements sous forme de containers.

La délibération qui nous est proposée aujourd'hui ne concerne que « la cabane ». Elle permettra d'accueillir des spectacles pour lesquels le théâtre Silvia Monfort est trop grand puisqu'il a 456 places. Le coût d'investissement de ce projet est de 180 000 euros financés par emprunt du théâtre Silvia Monfort auprès de sa banque.

Aujourd'hui la Ville nous demande de délibérer sur une première subvention de 80 000 euros et sur une convention allouant une subvention exceptionnelle de 180 000 euros, comme vous avez pu le voir.

Mes chers collègues, dans la mesure où lors du dernier Conseil d'administration d'octobre 2012 il nous a été demandé le report de l'examen du budget modifié 2012 du théâtre, il nous a été demandé le report de l'examen du budget prévisionnel 2013, il me paraît utile d'émettre une première réserve sur le projet de cabane dont à ce jour nous ne pouvons mesurer correctement l'impact sur le budget prévisionnel 2013 du théâtre Sylvia Monfort puisque celui-ci n'est pas disponible.

Deuxièmement, dans la mesure où le plan de financement et le compte d'exploitation du projet « cabane » présenté par les directeurs du Théâtre au Conseil d'administration d'octobre n'est pas cohérent avec la décision de la Ville et que nous découvrons dans le projet de délibération d'aujourd'hui, la réduction à 3 ans la durée d'emprunt initialement prévue sur 10 ans par les directeurs du théâtre, il me paraît utile d'émettre une seconde réserve qui pourra peut-être être levée lorsque le Conseil d'administration du théâtre Silvia Monfort aura approuvé le budget prévisionnel 2013.

Troisièmement, je souhaite également émettre deux autres réserves. Quid de l'impact de cette construction de la « cabane » et sans doute plus tard de l'installation d'une quinzaine de containers -appartements de comédiens- sur l'environnement paysager du parc Brassens.

Ces installations seront visibles depuis le parc et risquent sans aucun doute de brouiller la silhouette ambitieuse et audacieuse du théâtre. Je ne suis d'ailleurs pas certaine que l'architecte du théâtre Silvia Monfort, Monsieur Parent ait bien

été saisi de ce projet. En tout cas, aucun document de son accord écrit n'a été remis au Conseil d'administration d'octobre.

Deuxièmement, quid de l'accord des Parcs et Jardins du 15<sup>ème</sup> et de la DEVE : compte tenu de l'implantation de ces équipements nouveaux qui se retrouveraient sur le passage utilisé par les jardiniers du 15<sup>ème</sup> pour joindre le parc et l'espace de travail de ces jardiniers près de la Petite Ceinture et également sur l'allée venant du bas du théâtre à l'entrée du 106.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, lorsque ces réserves auront été levées de manière précise et complète nous pourrons peut-être voter cette subvention qui engage la Ville sur un projet à financer sur ces trois prochaines années. Aujourd'hui, mes chers collègues, je vous demande de vous abstenir.

*Monsieur le Maire* : Il y a un certain nombre d'interrogations sur ce projet. Je dois constater que, là aussi, personne et je parle sous votre contrôle, n'est jamais venu nous le présenter. Pourquoi pas ? S'il y a une nouvelle salle permettant de produire des spectacles dans le 15<sup>ème</sup>, personne ne peut y être hostile bien sûr !

Encore eut-il fallu qu'on vienne nous le présenter parce qu'à la lecture de ce projet de délibération un peu vague, il y a beaucoup de questions qui restent posées. Je vous propose de vous abstenir dans l'attente de réponses à vos interrogations.

*Monsieur le Maire* : Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Il est adopté, merci.

Je sou mets à votre vote les projets de délibération qui n'ont fait l'objet d'aucune inscription.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Ils sont adoptés.

Il nous reste un vœu, le 39.



*39. VXV 201235 - Vœu au Maire de Paris relatif à l'installation d'un dispositif de vidéo protection dans l'ensemble des « Périchaux » présenté par la gauche.*

*Monsieur le Maire* : Monsieur Alayrac.

*Gilles Alayrac* : L'ensemble social des Périchaux dont nous avons parlé tout à l'heure connaît depuis des années des problèmes de sécurité récurrents qui exigent une mobilisation ferme, forte, efficace de l'ensemble des acteurs publics concernés pour faire face aux incivilités, à l'occupation des parties communes, au stationnement illicite sur les parkings mais aussi et plus grave, aux trafics de tous genres sans oublier parfois à des comportements violents comme des tirs d'armes à feu car il y en a eu aux Périchaux et des tirs de mortiers.

La patience des habitants n'est pas sans limite et elle est très éprouvée. La réponse existe, elle ne se situe sûrement pas dans le discours de la Mairie du 15<sup>ème</sup> et du Député de la circonscription qui divise, qui crée plus d'émoi et d'inquiétude qu'il ne paraît identifier les solutions.

Il faut donc maintenant étudier la faisabilité d'un système de vidéo protection réalisé par Paris Habitat. Il faut continuer à mobiliser les services de police et du GPIS pour sécuriser et rassurer les habitants.

*Monsieur le Maire* : Il y a tellement à dire sur ce vœu que nous allons y passer un moment mais en tout cas la procédure appelle la réponse de l'adjoint.

*Hubert Martinez* : Monsieur Alayrac, si votre vœu commence bien avec les difficultés rencontrées par les habitants aux Périchaux, et l'action constante menée par les services de police évidemment, il dérape très vite aux 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> considérants avec des propos outrageants et plus graves des propos mensongers pour le Maire, des propos mensongers pour la Mairie du 15<sup>ème</sup> mais aussi des propos mensongers malheureusement pour l'ensemble des habitants des Périchaux.

Depuis plusieurs années, la Mairie du 15<sup>ème</sup>, vous le savez, les actions profondes aux Périchaux, ne se mènent pas seul mais en partenariat avec Paris Habitat, avec le GPIS, le commissariat, les services de la Préfecture de Police, avec toutes les associations.

Plusieurs centaines de courriers ont été échangés, de nombreuses réunions ont été réalisées avec tous les partenaires mais aussi avec les habitants et les associations.

Des échanges particuliers ont lieu depuis cet été régulièrement entre le Maire et Jean-François Lamour d'une part, et le Ministre de l'Intérieur et le Préfet de Police d'autre part.

De nombreux transports sur le terrain sont effectués presque journalièrement, encore ce matin au 11 rue des Périchaux où le hall était dans une situation vraiment lamentable, encore ce matin au 107 boulevard Lefebvre mais aussi au 105 boulevard Lefebvre. En rentrant à la Mairie, je recevais un courrier des locataires du 107 boulevard Lefebvre des personnes âgées en particulier, c'est vous dire que la Mairie d'arrondissement est très attentive.

Et pour m'avoir observé lorsque j'interviens dans les conseils de quartier, je pense que vous vous êtes aperçus que je cite toujours tous les partenaires. Je parle toujours d'une chaîne d'union de tous ces partenaires, je parle d'actions multiples et je n'oublie jamais de citer les services concernés de la Ville de Paris, en particulier la DPP et les inspecteurs de la zone sud située principalement dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Ce sont des oublis que je trouve intolérables de votre part. Je trouve intolérable, Monsieur Alayrac, le mensonge. J'y suis tous les jours aux Périchaux. Les escaliers du 11 Périchaux je les ai faits plusieurs fois non pas par l'ascenseur, mais à pied, ceux du 107 également, ceux du 105 aussi sans oublier les difficultés aux abords du 143 boulevard Lefebvre également.

Je trouve vos propos déplacés à l'égard du Maire, de la majorité, du Député du 15<sup>ème</sup> sud, à mon égard et de l'ensemble des habitants.

C'est la raison pour laquelle nous ne voterons pas votre vœu parce qu'il est, je dirais inconsistant de par sa présentation. Il est regrettable de par les propos que vous tenez et nous proposerons un contre-vœu par rapport au vote, oui, un contre-vœu parce que ce n'est pas la Mairie du 15<sup>ème</sup> qui va répondre à la faisabilité de la vidéo-protection, mais c'est essentiellement Paris Habitat évidemment, c'est le GPIS, les services de la Préfecture de Police et aussi les associations. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il y a un travail de partenariat à faire comme celui qui a été effectué pour Beaugrenelle à l'égard des 20 ou 30 caméras qui sont envisagées.

Oui, nous proposerons un contre-vœu parce que le votre est inacceptable dans sa présentation et c'est regrettable pour les habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement.

*Monsieur le Maire* : Bien, Monsieur Martinez, ce contre-vœu, nous allons mettre aux voix l'examen d'un contre-vœu si nos collègues en sont d'accord. Je sou mets

à votre examen le principe du nouveau vœu selon le règlement intérieur. Monsieur Dargent ?

*Claude Dargent* : Sur le fait, Monsieur le Maire que pour l'instant, il y a un vœu qui nous est proposé. Il convient d'abord que notre assemblée émette un vote sur ce vœu, ensuite libre, comme le règlement le précise, à n'importe quel membre de notre assemblée de proposer un autre vœu. Mais il faut déjà que nous nous prononcions sur le vœu qui a été régulièrement adressé à vos services.

*Monsieur le Maire* : Monsieur Dargent, je rappelle l'article 21 de notre règlement intérieur qui évoque les contre-vœux justement : « après examen, les conseillers disposent à l'égard des projets de vœux qui leur sont soumis, du droit de présenter les amendements et les contre-projets. Après examen des amendements ou contre-projets le Conseil d'arrondissement se prononce par un vote sur le texte du vœu qui lui est soumis. Il peut l'adopter en totalité ou partiellement ou le rejeter ». Ce qui veut dire que cet alinéa de notre règlement intérieur fait état d'une discussion au préalable du contre-projet ou de l'amendement avant le vœu d'origine comme c'est le cas dans toutes les assemblées délibérantes.

*Claude Dargent* : Alors il faudrait que le contre-vœu nous soit distribué, Monsieur le Maire.

*Monsieur le Maire* : Bien sûr. Je voudrais avant mettre à votre vote l'opportunité de débattre de ce contre-vœu ou pas.  
Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ?

Maintenant on le diffuse et Monsieur Martinez a une minute pour le présenter.

*Hubert Martinez* : Je voudrais rappeler dans ce contre-vœu évidemment les échanges réguliers du Député Maire du 15<sup>ème</sup> et du Député du 15<sup>ème</sup> sud avec le Ministre de l'Intérieur et le Préfet de Police.

Le vœu consiste à :

- soutenir la politique générale par le Ministre de l'Intérieur et le Préfet de Police ainsi que les actions conduites par le commissariat central,
- soutenir les deux Députés du 15<sup>ème</sup> qui ont échangé avec le Ministre de l'Intérieur et le Préfet de Police sur le secteur des Périchaux pour le classer en zone Z SP,

- soutenir le programme de « résidentialisation » des Périchaux mené par Paris Habitat et surtout l'installation expérimentale du dispositif de vidéo protection dans les parties communes,
- de créer un comité de pilotage associant à l'instar de ce qui a été fait à Beaugrenelle, l'ensemble des partenaires concernés par l'expérimentation de la vidéo protection aux Périchaux,
- favoriser la réimplantation d'éducateurs de rues sur le secteur des Périchaux car 6 éducateurs ont démissionné du secteur,
- soutenir toutes les démarches engagées par la Mairie du 15<sup>ème</sup>, Paris Habitat, le GPIS et les services de police afin de faciliter l'éviction de quelques familles qui posent de sérieux problèmes aux Périchaux dont certains membres sont connus comme délinquants.

*Monsieur le Maire* : Je voudrais dire un certain nombre de choses et après les partis s'exprimeront au niveau des explications de vote.

D'abord il est vrai que dans ce secteur des Périchaux, l'action de la Mairie mais pas seulement est très importante, très présente et je regrette Monsieur Alayrac, je le dis comme je le pense, que vous brisiez une sorte de consensus de tous les partenaires, et je le constate à regret parce qu'il y a un bon travail qui est exercé là-bas par l'ensemble des acteurs concernés qui ont pour souci non pas de faire de la politique politicienne aux petits pieds mais de régler les problèmes des habitants.

Je mets de côté le scandale absolu que constituent vos deux considérants attaquant le Maire du 15<sup>ème</sup> sur sa propension à s'attribuer des réalisations qui ne répondent aucunement de sa compétence et l'annonce intempestive concernant l'installation d'un dispositif de vidéo protection que les habitants apprécieront et tous ceux qui souhaitent une meilleure sécurité.

Quand vous parlez des réalisations qui ne répondent aucunement de sa compétence, je voudrais simplement de façon très précise et non par vague comme vous l'avez fait, rappeler le programme de réhabilitation qui a été adopté pour ce secteur l'a été au Conseil d'arrondissement.

Est-ce que le Conseil d'arrondissement n'est pas compétent ? Est-ce qu'il s'agit là de réalisations qui ne relèvent aucunement de sa compétence ? Si ! que cela vous plaise ou non, la loi PLM, heureusement que nous l'avons, elle nous protège un petit peu, oblige la Ville à nous consulter.

Je cite en vrac la rénovation totale de la Poste 113 boulevard Lefebvre menacée de fermeture à un certain moment et qui ne l'a pas été parce que nous sommes allés en délégation, Jean-François Lamour et moi-même voir le Président de la Poste, Monsieur Bailly.

La rénovation du centre sportif de la Plaine et du stade Rigoulot -je parle sous le contrôle de l'Adjoint aux Sports s'il était là qui pourrait confirmer. Les travaux de voirie importants cofinancés par la Mairie du 15<sup>ème</sup>. Jamais avant 2001, les moindres travaux de voirie, je parle sous le contrôle de Monsieur Lefevre étaient financés par les arrondissements. C'était financé à 100% par la Direction de la Voirie. Maintenant celle-ci nous fait une espèce de chantage nous disant : « Si vous voulez faire ces travaux de voirie, alors payez-en 1/4, 1/3, 10% 20% » de vraies discussions de marchands de tapis. Cela n'a jamais existé. Nous avons accepté de prendre sur notre très modeste état spécial 500 000 € par rapport aux milliards du budget d'investissement de la Ville, les travaux de voirie rue Brancion, la sécurisation des traversées piétonnes, la rénovation de trottoir rue Bartholomé, le 1-3 square Brancion, le parking sauvage dont nous avons souvent parlé qui est désormais affecté grâce à notre effort et à Louisa Ferhat, à Paris Habitat qui est transformé en parking résidentiel et Dieu sait s'il a fallu se battre. La création d'un TEP boulevard Lefebvre et square Calmette financés par la Mairie du 15<sup>ème</sup> et la Mairie de Paris, oui, Monsieur Alayrac, cofinancés.

En quoi ne sommes-nous pas compétents ? Je voudrais bien le savoir. La création du centre de développement local Brancion 100, boulevard Lefebvre géré par une dizaine d'associations et mis à disposition par la Mairie du 15<sup>ème</sup>, la création de Vaugirard insertion. Evidemment la régie de quartier, en grande partie grâce à vous n'a pas pu se mettre en place pour aider les jeunes en difficulté de ce quartier. Néanmoins nous continuons pour l'intérêt des jeunes de ce quartier.

Le déploiement du plan de vidéo protection, alors s'il y a quelqu'un qui est bien concerné par ce plan, la Préfecture de Police, c'est bien un peu moi qui le réclame depuis 2004 à Paris qui l'ai fait adopter par la Préfecture de Police et auquel s'est rallié le Maire de Paris en 2008 à 6 mois de l'élection municipale.



Croyez-moi, c'est un sujet que j'ai suivi particulièrement et si ce plan vidéo protection pour lequel la Mairie de Paris n'est pour rien parce qu'il est financé à 95% par l'Etat et parce que Nicolas Sarkozy a souhaité comme Ministre de l'Intérieur, qu'il y ait un plan de 1 000 caméras à Paris malgré l'opposition et le ralliement tardif de la Mairie de Paris qui n'a certainement pas été un accélérateur mais qui a bien appuyé sur le frein.

Les actions quotidiennes, dans les parties communes des immeubles, la police, le GPIS etc.. la cellule du suivi des bandes que nous avons mise en place avec Hubert Martinez au comité de sécurité et de prévention de la délinquance du 15<sup>ème</sup> et qui suit particulièrement les Périchaux, ma coordination, Monsieur Alayrac avec le Député Maire du 14<sup>ème</sup>, Monsieur Cherki que j'ai rencontré à plusieurs reprises dans le bureau du Préfet de Police pour harmoniser les politiques des deux mairies d'arrondissement, la coordination ici même des acteurs publics dans le domaine de la prévention pour aboutir à une meilleure articulation des politiques de prévention et d'insertion, la demande que j'ai faite au Ministre de l'Intérieur et au Préfet de Police avec Jean-François Lamour de la création du ZSP et de l'amélioration du dispositif de sécurité sur les Périchaux, du classement micro-quartier politique de la Ville que l'on attend toujours d'ailleurs et aussi la demande, je le rappelle, vous pourrez la relayer auprès de la Mairie, de l'extension du dispositif des correspondants de nuit au secteur des Périchaux.

Pour répondre aussi à votre deuxième considérant concernant l'annonce intempestive de la vidéo protection, je voudrais vous citer deux phrases de deux administrations différentes. L'une qui me dit : « Par ailleurs, Paris Habitat, le bailleur social a annoncé son intention de développer son propre dispositif de vidéo protection sur le site ». Qui a dit ça ? Le Maire du 15<sup>ème</sup> ? Non. Jean-François Lamour Député de la Circonscription ? Non. Vous, Monsieur Alayrac ou Monsieur Dargent ? Non. Cette lettre qui est datée du 13 novembre 2012 émane de Monsieur Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur. Je pense que vous reconnaîtrez la valeur des propos.

Je peux vous citer une lettre des travaux Actu Périchaux, émise en août 2012 par Paris Habitat : « Dans le cadre de ce projet de résidentialisation qui est un bon projet que nous soutenons, une réflexion sur la vidéo protection des espaces extérieurs sera engagée ». Paris Habitat et non le Maire du 15<sup>ème</sup> qui fait des annonces intempestives. S'il y en a, elles sont faites par Paris Habitat et le Ministre de l'Intérieur.

Il y a des explications de vote de Monsieur Lamour de deux minutes.

*Jean-François Lamour* : Je vais faire court. Je vais mettre une « deuxième couche » à Monsieur Alayrac qui s'est vraiment moqué du monde en explicitant ce vœu. Franchement, sur les Périchaux, je pensais sincèrement et je le dis devant Madame Piétranico qui connaît bien ce territoire, il y avait une forme de consensus pour que nous trouvions les bonnes solutions quels que soient les bancs de cet hémicycle.

Et puis là, Monsieur Alayrac, vous cassez tout en quelque sorte, vous en faites une affaire politique mais elle démontre votre grande fébrilité sur ce sujet. Je pense qu'il y a une raison à cela c'est qu'en quelque sorte vous vous êtes fait « botter les fesses » aux législatives.

Vous vous attendiez à faire des scores importants aux Périchaux et finalement ça a été jeu égal en grande partie parce que vous avez négligé ces territoires, que vous n'avez absolument rien fait pour eux et en particulier pour ses habitants depuis de nombreuses années.

Nous avons tenté de faire des choses, nous l'avons explicité au travers d'un certain nombre de déplacements avec Philippe Goujon. Je tiens à dire aussi, avec Hubert Martinez qui est en permanence sur le terrain y compris avec Louisa Ferhat pour être à l'écoute des habitants, régler leurs problèmes, faire en sorte de trouver des solutions pragmatiques plutôt intelligentes.

Quand je vous lis nous parler de vidéo protection, vous Monsieur Alayrac qui avez passé votre temps à dénoncer l'installation de cette vidéo protection au motif en particulier du respect des libertés individuelles. Quand je vois d'ailleurs que le Gouvernement qui avait prévu d'en installer une centaine dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement est en train de revenir sur sa décision mais on aurait aimé vous entendre mais on ne vous pas du tout entendu alors que 100 caméras étaient prévues, il y en aura simplement je crois 65 ou 70 qui seront installées.

Je conclus et j'en termine, mais c'était important de le souligner, je crois que vous êtes extrêmement mal placé pour présenter ce soir ce vœu. Vous n'avez rien fait pour ce quartier. La seule chose que vous faites, c'est empiler des logements sociaux là où il y a déjà des logements sociaux avec le laboratoire des Ponts et Chaussées et nous n'avons non seulement aucune leçon à recevoir de vous mais je crois que nous, nous avons fait des choses qui vont dans le bon sens. Nous allons continuer de cette manière en particulier sous l'impulsion du Maire du 15<sup>ème</sup>, Philippe Goujon.

*Monsieur le Maire* : Merci Monsieur Lamour. Monsieur Dargent pour une explication de vote.

*Claude Dargent* : Pour relever qu'une fois de plus, Monsieur Lamour vient à l'instant de lier logements sociaux et insécurité, premier point, explicitement. Effectivement nous pourrions continuer, la deuxième chose, sur ce vœu. Il en va aux Périchaux comme au plan national.

La droite en matière de sécurité, est dans l'instrumentalisation, du début jusqu'à la fin et elle est aussi dans l'échec au plan national. C'est un échec évident que la politique de sécurité que vous avez soutenue, Messieurs Goujon et Lamour de 2002 jusqu'à 2012 et c'est pour partie cet échec qui fait que vous avez été sanctionnés au plan national et l'échec de Nicolas Sarkozy c'est notamment son échec sur la sécurité.

Vous avez beau dire tout ce que vous voulez en la matière, mais les citoyens savent bien eux ce qu'il en est et ils savent bien que 10 années de « Sarkozysme » et de leurs représentants localement dans le 15<sup>ème</sup>, c'est une hausse de l'insécurité et certainement pas sa baisse. Et ils savent bien que sur ce sujet comme sur d'autres, vous êtes dans l'instrumentalisation mais vous êtes aussi dans l'échec et nous, nous souhaitons, sur ce dossier comme sur d'autres, parvenir à des résultats et par rapport à vous, la différence sera évidente. Je vous remercie.

*Monsieur le Maire* : En 10 ans, effectivement, c'est en France, 600 000 victimes en moins par rapport aux années Jospin et depuis que la gauche est revenue, chiffre du Ministère de l'Intérieur qui est une administration qui continue quel qu'en soit le détenteur, je répète 600 000 victimes de moins en 10 ans par rapport à la période Jospin et depuis le mois de juin, 30 000 victimes de plus dans notre pays. Ce sera la conclusion de ce débat qui sera certainement repris sur ces bancs. Je vais donc mettre aux voix sauf si vous retirez votre projet de vœu par rapport au contre-vœu ? Vous le maintenez.

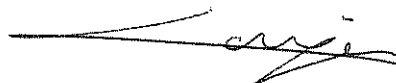
Je mets aux voix le contre-vœu de Monsieur Martinez.  
Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ?

Je fais voter maintenant sur le vœu.  
Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Il est rejeté.

Mes chers collègues, juste quelques informations avant de nous quitter. Concernant les dates de nos prochains conseils d'arrondissement, le lundi 4

février et lundi 18 mars, lundi 15 avril, lundi 3 juin et lundi 1<sup>er</sup> juillet. Bonnes vacances à tous. La séance est levée.

Le Maire du XV<sup>ème</sup> arrondissement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Goujon', with a long horizontal stroke extending to the left.

Philippe GOUJON  
Député de Paris